

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–9 juin 2011**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2011/17**  
17 novembre 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2011/EB.A/1	1
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	
2011/EB.A/2	4
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2011/EB.A/3	5
2011/EB.A/4	7
2011/EB.A/5	8
2011/EB.A/6	9
2011/EB.A/7	9
2011/EB.A/8	10
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2011/EB.A/9	12
2011/EB.A/10	13
2011/EB.A/11	13
2011/EB.A/12	15
2011/EB.A/13	15
2011/EB.A/14	16
2011/EB.A/15	17
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2011/EB.A/16	18
2011/EB.A/17	19
<b>PRÉSENTATIONS RÉGIONALES</b>	
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>	
2011/EB.A/18	24

	Page
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE</b>	
2011/EB.A/19 Projets de programmes de pays—Bangladesh 200243 (2012–2016)	25
2011/EB.A/20 Projets de programmes de pays—Indonésie 200245 (2012–2015)	26
2011/EB.A/21 Projets de programmes de pays—République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015)	27
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
2011/EB.A/24 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire en Gambie et réponse de la direction	28
2011/EB.A/25 Projets de programmes de pays—Mauritanie 200251 (2012–2016)	28
2011/EB.A/26 Projets de programmes de pays—Ghana 200247 (2012–2016)	29
2011/EB.A/27 Projets de programmes de pays—Sénégal 200249 (2012–2016)	30
2011/EB.A/28 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mali 105830 (2008–2012)	31
2011/EB.A/29 Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200051	32
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE</b>	
2011/EB.A/30 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda et réponse de la direction	33
2011/EB.A/31 Projets de programmes de pays—Éthiopie 200253 (2012–2015)	35
2011/EB.A/32 Interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200174	36
2011/EB.A/33 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 106650	36
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	
2011/EB.A/35 Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM en République des Philippines	37
Nomination du Directeur exécutif ou reconduction de son mandat	38
Remplacement de la Présidente	
Annexe I Décisions et recommandations	39
Annexe II Ordre du jour	49

## QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

### Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2011/EB.A/1)

1. La Directrice exécutive a commencé son allocution en mettant en relief la capacité institutionnelle du PAM de s'adapter et de s'améliorer, relevant que tandis qu'il approchait de son cinquantième anniversaire, il se trouvait dans une situation solide. Évoquant la coopération et la collaboration avec le Conseil, la Directrice exécutive a tout d'abord souligné que le PAM s'attachait à adopter les pratiques optimales et à promouvoir à cette fin une culture d'apprentissage et une amélioration constante. Elle en a donné plusieurs exemples, en se référant en premier lieu à la transparence, question à propos de laquelle elle a mentionné les sessions consacrées à la hiérarchisation des priorités, les réunions d'information trimestrielles sur les opérations et les séminaires sur les questions financières, qui facilitaient la coopération avec le Conseil pendant tout le cycle de gestion des projets. Parmi les fonds et programmes des Nations Unies, le PAM était l'un de ceux qui avaient le plus fait pour la transparence.
2. La Directrice exécutive s'est référée ensuite à la gestion financière et à la gestion des risques, notant que le Haut-Comité de gestion s'employait déjà à rationaliser la prise des décisions au niveau du Programme. En outre, la première consultation sur l'aide humanitaire et les risques en Somalie avait eu lieu à Nairobi, et le PAM avait adopté et appliqué les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) en un temps record, ce qui l'avait mis mieux à même de produire rapidement toutes les informations financières pertinentes. Le dernier point abordé par la Directrice exécutive dans le contexte des améliorations internes a été la gestion des résultats. Elle a réaffirmé que le PAM était résolu à mesurer les résultats en se référant à l'impact effectif de ses activités sur les conditions de vie des bénéficiaires, relevant à ce propos les éloges qu'avait adressés au PAM le Ministère du développement international du Royaume-Uni à l'issue de son examen de l'aide multilatérale. La Directrice exécutive a également évoqué les efforts menés conjointement par le PAM et le Groupe des Nations Unies pour le développement pour faire réaliser une étude visant à harmoniser davantage l'élaboration de rapports sur les résultats au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies.
3. Mettant ensuite l'accent non plus sur les processus de gestion interne mais sur les opérations sur le terrain, la Directrice exécutive a rappelé les mesures adoptées par le PAM pour exploiter les enseignements tirés de l'action menée en Haïti, au Pakistan et dans le Sahel en vue d'améliorer les interventions d'urgence grâce au Programme de renforcement de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise. En outre, le PAM était résolu à améliorer des programmes novateurs comme ceux faisant intervenir transferts monétaires et bons d'alimentation et l'initiative Achats au service du progrès.
4. Relevant les contraintes budgétaires auxquelles étaient soumis de nombreux pays partout dans le monde, la Directrice exécutive a souligné qu'il importait de maximiser l'impact des activités dans l'intérêt des bénéficiaires. C'était ainsi que le PAM avait lui-même entrepris de mettre en œuvre d'importantes mesures d'économie, comme le gel du recrutement et des achats de matériel, de créer une équipe commune d'achat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) afin de générer des économies d'échelle, et de lancer un processus plus pointu de gestion des opérations de change. La Directrice exécutive a relevé à ce propos que le PAM avait collaboré avec le Conseil afin de définir au mieux la priorité à accorder aux différentes activités. Elle a remercié tous les donateurs qui avaient fourni des ressources d'une importance vitale pour les opérations du PAM dans un environnement

extrêmement difficile, et en particulier les 22 États qui avaient versé des contributions multilatérales en espèces que le Programme pourrait utiliser avec plus de latitude.

5. Se référant à l'accent qui était mis sur les résultats, la Directrice exécutive a donné deux exemples de mécanismes mis en place par le PAM pour combattre la faim et la malnutrition et contribuer à rompre le cycle de la dépendance: l'aménagement d'entrepôts communautaires de céréales au Cameroun afin de renforcer la capacité de résistance des groupes les plus vulnérables et de les aider à faire face aux cycles en dents de scie de la faim; et l'intégration aux plans initiaux du PAM, dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès et en collaboration avec les petits exploitants du Sud-Soudan, d'activités visant à favoriser le redressement et l'autosuffisance alimentaire. Le Programme avait également resserré sa collaboration avec ses partenaires mondiaux et locaux afin d'exploiter l'expérience et les connaissances qu'ils avaient acquises et leur influence pour promouvoir l'application de solutions à l'échelle du système; un exemple était la collaboration qui s'était instaurée avec le G-20 concernant la constitution de réserves alimentaires d'urgence et avec la Commission de l'Union africaine au sujet de l'initiative de renforcement des capacités africaines de gestion des risques. La Directrice exécutive a également fait le point du rôle de chef de file joué par le PAM dans le cadre du système d'action groupée, et en particulier des modules de la sécurité alimentaire, des télécommunications d'urgence et de la logistique.
6. La Directrice exécutive a rendu chaleureusement hommage au dévouement du personnel du PAM et a déploré la violence, qui avait fait plusieurs morts. Elle a conclu son allocution en louant l'œuvre menée par l'Ambassadeur contre la faim, Peter Bakker, remerciant la société TNT de l'appui généreux qu'elle apportait aux opérations menées par le PAM dans le monde entier.
7. M. Peter Bakker, Ambassadeur du PAM contre la faim, a appelé l'attention des participants sur le changement d'attitude positif à l'égard des partenariats avec les organisations du secteur privé, relevant que la société TNT – dont il était le Président-Directeur général sortant – appuyait les activités du PAM depuis 2003 au moyen de contributions en espèces et en nature et d'efforts de plaidoyer. M. Bakker a salué le dévouement et le courage du personnel du PAM, appelé à travailler dans des situations difficiles et fréquemment dangereuses.
8. M. Bakker devait consacrer six mois de son temps au PAM afin d'encourager d'importantes organisations du secteur privé à s'attaquer ensemble aux problèmes liés à la faim et à la nutrition, notamment en appuyant la proposition concernant la constitution de réserves alimentaires formulée dans le cadre du G-20. M. Bakker a instamment engagé le Conseil à continuer d'encourager un financement flexible et durable afin que le PAM puisse venir rapidement en aide aux plus vulnérables.
9. Après avoir remercié la Directrice exécutive et M. Bakker de leurs interventions, le Conseil a exprimé ses condoléances aux familles des agents du PAM qui avaient trouvé la mort au service du Programme, et a été unanime à louer le courage et l'engagement du personnel du PAM et de ses partenaires. Les membres du Conseil ont souligné qu'il fallait renforcer la base de donateurs du PAM et encourager le versement de contributions multilatérales afin de maximiser l'efficacité et l'efficacités; ils ont aussi réitéré la nécessité de continuer de développer les partenariats opérationnels. Ils ont salué la proposition de M. Bakker visant à resserrer les partenariats avec le secteur privé et ils ont appelé l'attention sur le fait qu'il fallait renforcer les capacités des pays et faire en sorte qu'ils prennent davantage en main les programmes; ils ont également encouragé le recours aux programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation. Plusieurs membres du Conseil ont appelé l'attention sur le fait que leur pays avait décidé de fournir

un financement multilatéral flexible sur une base pluriannuelle pour que le PAM puisse efficacement s'acquitter de son double mandat.

10. Les membres du Conseil ont souligné qu'il fallait adapter les interventions compte tenu de la nouvelle donne en Afrique du Nord et au Proche-Orient, en particulier les filets de sécurité sociale. L'actuelle pénurie de ressources entravait les progrès, et les membres du Conseil ont engagé les donateurs à fournir en priorité les contributions nécessaires pour faire face aux besoins et appuyer l'élaboration de nouvelles politiques. Plusieurs membres du Conseil, relevant qu'il fallait concilier la nécessité d'éviter les risques et la nécessité pour le PAM d'opérer dans des endroits difficiles pour secourir les groupes les plus vulnérables, ont particulièrement apprécié les réunions trimestrielles d'information sur les risques opérationnels.
11. Le Conseil a approuvé l'accent mis par le PAM sur la nutrition et les approches fondées sur les transferts monétaires, en particulier pour promouvoir l'éducation et accroître les revenus, et s'est félicité du rôle de chef de file joué par le PAM dans le cadre des modules de la sécurité alimentaire et des télécommunications d'urgence. Les membres du Conseil ont également relevé que le PAM devait, compte tenu de l'accroissement des besoins d'urgence, allouer plus de ressources à l'élaboration d'outils novateurs et divers pour faire face à l'insécurité alimentaire en période de crise et à l'insécurité alimentaire chronique et améliorer la gestion des risques.
12. Plusieurs membres du Conseil ont salué la réorientation du Programme vers l'assistance alimentaire et ont également recommandé au PAM de s'attacher à améliorer ses politiques en vue de maximiser l'efficacité et le rapport coût-utilité, par exemple au moyen d'arrangements de jumelage, ce qui encouragerait une augmentation des contributions.
13. Les membres du Conseil ont pris note avec satisfaction du resserrement de la communication avec le Secrétariat concernant les questions de politique générale, la hiérarchisation des priorités et les questions financières, soulignant que l'expérience acquise par le PAM en matière de cartographie de la vulnérabilité, d'opérations sur les marchés, d'achats de produits alimentaires et d'interventions dans le domaine de la nutrition était une contribution inestimable à l'action humanitaire dans le monde. Ils se sont dits encouragés par le fait que le PAM continuait néanmoins de mettre l'accent sur l'apprentissage afin d'optimiser ses opérations et d'intensifier son action pour renforcer les capacités et catalyser le changement.
14. Les membres du Conseil ont noté que l'examen de l'action des institutions multilatérales auquel avait procédé le Ministère britannique du développement international avait tendu à améliorer la cohérence de l'assistance, à renforcer l'obligation redditionnelle, à contenir les coûts et à maximiser la transparence. Le PAM devrait s'attacher à promouvoir la gestion des risques parmi ses partenaires et affiner ses propres définitions du risque et son degré de tolérance aux risques.
15. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a remercié le Conseil d'avoir rendu hommage au dévouement du personnel du Programme. Elle a également relevé que les efforts déployés par le PAM pour hiérarchiser les priorités et améliorer la transparence allaient dans le sens des recommandations formulées par le Conseil lors de précédentes sessions. Elle a noté en outre que le travail du PAM en Afrique du Nord était fondé sur la coopération avec de nombreux partenaires et que les relations du Programme avec le secteur privé évoluaient et reposaient sur la promotion de la confiance. Le rôle de chef de file joué par le PAM dans le cadre du système d'action groupée lui avait permis d'améliorer la fiabilité et l'efficacité de l'appui humanitaire, notamment l'assistance alimentaire directe et les projets axés sur des transferts monétaires. La Directrice exécutive a fait observer que le PAM devait concilier

la nécessité d'éviter les risques et celle de maintenir une présence sur le terrain dans des situations difficiles. Elle a de nouveau remercié les donateurs d'avoir accru la proportion de leurs contributions multilatérales et pluriannuelles non liées, ce qui améliorerait la prévisibilité des ressources et permettrait au PAM d'intervenir de manière plus flexible.

16. M. Bakker a remercié le Conseil de ses observations et pris note des recommandations tendant à ce que les capacités locales soient utilisées au mieux pour faire face aux besoins d'urgence et chroniques et à ce que la collaboration avec les gouvernements soit resserrée afin de mobiliser l'appui du secteur privé en faveur du PAM. M. Bakker a noté également que les compétences et l'efficacité éprouvées du PAM dans des domaines comme la logistique et l'évaluation de la vulnérabilité en faisaient un partenaire idéal pour les organisations du secteur privé désireuses d'appuyer la lutte contre la faim dans le monde.

---

## RAPPORTS ANNUELS

### Rapport annuel sur les résultats de 2010 (2011/EB.A/2)

17. Le Secrétariat a décrit la nouvelle présentation du Rapport annuel sur les résultats de 2010, qui contenait une analyse plus approfondie des résultats du PAM que dans les rapports précédents. Le rapport, qui constituait le principal support du mécanisme d'obligation redditionnelle du PAM et le principal instrument de supervision à la disposition du Conseil, exposait en détail les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des cinq Objectifs stratégiques. Établi à l'issue de larges consultations à tous les niveaux du Programme, le rapport contenait des informations complètes conformes au Cadre de résultats stratégiques et aux priorités de gestion. Une nouvelle présentation avait été retenue pour que puisse être visualisé plus facilement le système de gestion des résultats du PAM, et l'on avait pris comme exemple la structure d'un bâtiment pour illustrer les cinq piliers de l'action du PAM, représentant les Objectifs stratégiques, reposant sur les fondations, constituées par les priorités de gestion.
18. Approuvant le Rapport annuel sur les résultats pour 2010 et se félicitant de sa nouvelle présentation améliorée, le Conseil a remercié le Secrétariat d'avoir fourni un outil extrêmement instructif, notamment en utilisant des encadrés. Si la collecte de données demeurait en soi difficile, le PAM a cependant été engagé à redoubler d'efforts pour rendre compte des résultats obtenus en matière de protection et de promotion de l'égalité des sexes et à ventiler les chiffres en les présentant séparément pour les enfants de moins de 2 ans et de moins de 5 ans ainsi que pour les femmes enceintes et les mères allaitantes. Le rapport devrait également être utilisé comme point de départ pour déterminer les avantages comparatifs du PAM dans le cadre du système des Nations Unies.
19. Le Conseil a relevé que les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des cinq Objectifs stratégiques avaient été inégaux et que les données étaient insuffisantes et les progrès nettement plus lents dans le cas de l'Objectif stratégique 5. Des stratégies de transfert des responsabilités devraient être élaborées à la suite d'évaluations du niveau de développement des capacités afin de donner aux gouvernements davantage de moyens pour mettre en œuvre des solutions au problème de la faim. S'agissant de l'Objectif stratégique 4, les indicateurs montraient qu'il était difficile de continuer à progresser alors que les interventions avaient déjà permis d'atteindre les effets directs attendus. Les membres du Conseil se sont accordés à reconnaître la nécessité d'affiner l'ordre de priorité des activités, ce à quoi le Conseil devrait participer plus directement, ainsi que de mettre davantage l'accent sur la promotion de l'égalité des sexes et sur l'impératif de flexibilité dans le contexte de la mobilisation de ressources. Par ailleurs, il fallait améliorer la



présentation et le contenu des rapports normalisés sur les projets pour que les informations figurant dans le Rapport annuel sur les résultats soient plus pertinentes. Les membres du Conseil ont souscrit à la nécessité de réduire les risques dans le contexte de l'action humanitaire. Plusieurs membres se sont dits encouragés par le resserrement des partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG), les pays émergents, les autres organisations internationales et les donateurs privés, mais ont souligné qu'il fallait faire plus dans ce domaine. Un complément d'information a été demandé au sujet de la déontologie, et il a été suggéré de joindre en annexe au Rapport annuel sur les résultats le texte intégral non édité du rapport du Bureau de la déontologie. Certains se sont dits préoccupés par le grand nombre de petits fonds d'affectation spéciale, et des informations ont été demandées au sujet de leur origine. Le PAM devait certes améliorer les données et les mécanismes de collecte connexes afin de faciliter la prise de décisions, mais il ne devait pas faire passer les chiffres avant sa mission, qui était d'éliminer la faim.

20. Remerciant le Conseil de ses encouragements et s'engageant à tenir compte de ses suggestions, le Secrétariat a reconnu la nécessité de mieux rendre compte des résultats obtenus par le PAM en ventilant les chiffres donnés au sujet des femmes et des enfants et en incorporant au rapport des données concernant les résultats obtenus s'agissant de la problématique hommes-femmes. Le texte intégral du rapport du Bureau de la déontologie serait joint aux futurs rapports annuels sur les résultats. Si les informations fournies au sujet des résultats obtenus, par indicateur, dans le contexte de l'Objectif stratégique 5 étaient limitées, c'était essentiellement en raison de l'insuffisance des ressources. Les initiatives devant être financées au moyen de fonds d'affectation spéciale incorporés au Plan de gestion constitueraient l'un des thèmes centraux des consultations futures. Le PAM était résolu à continuer d'affiner les indicateurs utilisés dans le Cadre de résultats stratégiques ainsi qu'à élaborer des indicateurs concernant la réalisation des priorités de gestion. Cela permettrait de remanier les rapports normalisés sur les projets, et les changements envisagés seraient soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil.

---

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### **Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de bons d'alimentation et de transferts monétaires (2011/EB.A/3)**

21. Présentant le document, le Directeur de la Division des politiques, de la planification et des stratégies a décrit les tendances récentes à signaler en ce qui concerne la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de bons d'alimentation et de transferts monétaires, outil nouveau dont l'application avait connu une croissance exponentielle grâce à une approche prudente mais décidée. Des projets de ce type étaient entrepris pour faire face à des catastrophes naturelles ou à des chocs économiques, pour remédier à la malnutrition chronique chez les enfants et à l'insécurité alimentaire saisonnière et pour fournir un appui à des groupes spéciaux. Le PAM se heurtait dans ce domaine à un certain nombre de difficultés, comme la nécessité de tenir compte de la situation en matière de sécurité, d'assurer le meilleur rapport coût-efficacité et d'intégrer aux projets la problématique hommes-femmes tout en ayant à l'esprit les préférences des bénéficiaires. L'expérience acquise avait montré au PAM que les bons d'alimentation avaient généralement un impact plus positif sur la nutrition que les transferts monétaires, et que les transferts par la voie électronique facilitaient le suivi. Il importait de veiller à ce que les opérations soient conçues en fonction des besoins plutôt que de la technologie disponible.

22. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et s'est félicité des effets de synergie dont témoignait le fait que les divisions chargées des politiques et des programmes collaboraient étroitement dans ce domaine. Il a également salué le fait que ce point s'inscrivait dans le cadre de la réorientation des activités du PAM de l'aide alimentaire vers l'assistance alimentaire. Quelques membres du Conseil ont fait savoir que leur pays appuyait cette politique ou avait été le théâtre de sa mise en œuvre. Les programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation avaient l'avantage de sauvegarder la dignité des bénéficiaires. Les transferts monétaires encourageaient le développement des services financiers dans de nombreux pays en développement, mais il ne fallait pas perdre de vue le coût des technologies que cela exigeait. Plusieurs membres du Conseil ont souhaité savoir quel était l'impact de cette politique sur les économies et les marchés locaux ainsi que sur la nutrition. D'autres ont souligné la nécessité d'envisager d'autres solutions et d'intégrer la politique du PAM aux projets et programmes nationaux de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation ainsi qu'aux systèmes nationaux de protection sociale.
23. Le Conseil a invité le PAM à approfondir les recherches et les analyses sur les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation en général et à entreprendre une analyse stratégique d'ensemble pour évaluer l'efficacité de cette politique. Plusieurs membres ont souhaité savoir pourquoi la plupart des projets étaient réalisés dans le contexte d'opérations d'urgence et d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR). Un complément d'information a été demandé sur la façon dont les questions liées à la problématique hommes-femmes et à la nutrition étaient intégrées à cette politique. La question des partenariats avec les gouvernements, les autres organismes des Nations Unies et le secteur privé a été soulevée à maintes reprises. Le PAM a été encouragé à avoir recours aux programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation dès les premiers stades des situations d'urgence. Des renseignements plus complets ont été demandés au sujet de la mise en œuvre de la politique dans les situations où l'insécurité alimentaire était aiguë ainsi que dans les régions caractérisées par une prévalence élevée de la malnutrition, du VIH et de la tuberculose. L'on a mis en relief la distinction importante à opérer entre les activités faisant intervenir des produits alimentaires et les autres.
24. Le Secrétariat a souligné que, si l'on voulait que le PAM puisse tirer des enseignements de l'expérience acquise, il était essentiel de rassembler des connaissances sur le plan national et au niveau des gouvernements. Répondant aux questions posées par les membres du Conseil, le Secrétariat a expliqué que la principale raison pour laquelle le coût par bénéficiaire avait augmenté était que les projets s'étendaient sur une période plus longue que précédemment. S'agissant de l'enchaînement dans le temps des opérations, il a fait observer que c'étaient des considérations saisonnières et le contexte qui déterminaient quand l'aide alimentaire pouvait être remplacée par une assistance sous forme de programmes de transferts monétaires ou de distribution de bons d'alimentation. En Haïti et au Pakistan, par exemple, une aide alimentaire avait été fournie immédiatement après la catastrophe et des transferts monétaires avaient été lancés environ trois mois plus tard. La place relative occupée par les secours humanitaires et les activités de développement reflétait la proportion qu'ils représentaient pour l'ensemble du PAM, mais le nombre de projets axés sur le développement avait augmenté depuis l'élaboration du document à l'examen. L'objectif mentionné dans le rapport, à savoir que 30 à 40 pour cent des transferts fassent intervenir des transferts monétaires ou des bons d'alimentation, était censé indiquer un ordre de grandeur fondé sur une extrapolation à partir de l'expérience et n'était pas un chiffre absolu. Des évaluations systématiques aux fins de la conception des programmes étaient l'un des objectifs de l'approche "prudente mais décidée" suivie, et il en serait rendu compte plus en détail dans les futurs rapports. Les ONG demeuraient les principaux

partenaires du PAM, mais les institutions financières et les sociétés d'informatique jouaient un rôle de plus en plus important; il ne fallait en outre pas perdre de vue la contribution de programmes comme le Cash Learning Partnership et d'autres organismes des Nations Unies. Il était trop tôt pour dire si la nouvelle politique permettrait de réduire les coûts, eu égard en particulier à la faible envergure des projets pilotes; dans la plupart des pays, les programmes de distribution de bons d'alimentation et de transferts monétaires paraissaient moins coûteux que les programmes de distribution de vivres, mais il fallait tenir compte de la capacité du PAM d'acheter des produits alimentaires par grandes quantités. D'une manière générale, le PAM n'avait pas les moyens de mettre rapidement en œuvre cette politique lorsqu'il devait intervenir immédiatement.

25. Le Secrétariat a déclaré que le PAM n'avait pas de préférence pour ce qui était des transferts conditionnels ou inconditionnels mais tenait compte dans chaque cas particulier d'un grand nombre de facteurs, dont les préférences du gouvernement. Toutes les opérations de transferts comportaient des études de marché, qui devaient être adaptées selon qu'il s'agissait de transferts monétaires ou de bons d'alimentation. Les outils et modèles du PAM avaient été mis au point dans le contexte de l'aide alimentaire et devaient être adaptés à la nouvelle politique; le Programme s'attachait à doter les bureaux de pays des capacités nécessaires pour pouvoir mettre en œuvre la politique en matière de transferts monétaires et de bons d'alimentation, qui suscitait un intérêt de plus en plus vif. Il était tenu compte de l'objectif de l'assistance alimentaire au moment de déterminer s'il y avait lieu d'avoir recours à des transferts monétaires; par exemple, lorsqu'il s'agissait de prévenir ou de réduire la malnutrition chez les enfants de moins de 2 ans ou de fournir un appui aux patients suivant une thérapie antirétrovirale, il pouvait être préférable de procéder à des distributions d'aliments spécialisés plutôt qu'à des transferts monétaires. Il fallait tenir compte aussi des changements d'attitudes en ce qui concerne la problématique hommes-femmes et de questions comme celle de savoir, par exemple, si des transferts monétaires auraient pour effet d'autonomiser les femmes ou de les exposer à la violence familiale. Le Secrétariat a remercié les donateurs de leur appui. Le projet de décision a été modifié pour souligner qu'il importait de tenir compte de l'expérience acquise et des meilleures pratiques nationales.

### **Élaboration des politiques du PAM (2011/EB.A/4)**

26. Rappelant que le document avait été discuté lors d'une consultation informelle, le Secrétariat a invité les membres du Conseil à exprimer leur avis au sujet du processus d'élaboration des politiques et du système de classification des documents.
27. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport. Certains de ses membres ont recommandé que, lorsqu'il y avait lieu, les circulaires de la Directrice exécutive soient jointes en annexe aux documents du Conseil, et il a également été suggéré que tous les documents de politique générale soient soumis à l'approbation du Conseil. Plusieurs membres ont estimé qu'il fallait revoir toutes les politiques du PAM et que le Secrétariat devrait présenter un rapport à ce sujet au Conseil à sa première session ordinaire de 2012. Notant que le rapport ne contenait guère d'information sur le système de classification des documents, plusieurs membres du Conseil ont suggéré que les documents de politique générale contiennent également des sections concernant la cohérence avec le mandat du PAM, la valeur ajoutée et la pertinence dans le contexte des activités communes des institutions ayant leur siège à Rome. Quelques membres du Conseil ont relevé qu'il existait également des politiques en matière d'administration, de financement et d'audit, et d'autres ont fait observer que les documents de politique générale pourraient utilement être communiquées à l'état de projet aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays avant d'être établis sous leur forme définitive.

28. Le Secrétariat a rappelé au Conseil que certaines des politiques du PAM étaient issues de recommandations formulées, par exemple, par l'Assemblée générale des Nations Unies lors d'une session extraordinaire, par le Conseil économique et social de l'ONU ou par des organes interorganisations ou gouvernementaux comme le Comité permanent interorganisations et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, tandis que d'autres étaient élaborées au niveau des pays ou à d'autres niveaux. La pratique actuelle consistait pour le Conseil à approuver les politiques ayant des incidences sur le plan mondial. Le Secrétariat a fait observer que la révision proposée des politiques du PAM exigerait un investissement considérable en temps et en ressources et ne pourrait en tout état de cause pas être achevée en temps utile pour pouvoir être présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2012.
29. Le projet de décision avait été modifié compte tenu des débats tenus lors d'une réunion ultérieure. Dans cette nouvelle version, le Conseil demandait que les documents de politique générale ayant une incidence marquée sur la programmation lui soient soumis pour approbation, assortis d'une estimation de leurs incidences budgétaires et d'informations sur les sources de financement éventuelles, et qu'un examen des politiques ayant une incidence notable sur la programmation soit effectué et que les résultats lui en soient soumis pour approbation avant la fin de 2012.

### **Cadre de contrôle et politique concernant la communication des rapports (2011/EB.A/5)**

30. Le Secrétariat a expliqué que le rapport à l'examen présentait le cadre de contrôle mais ne contenait pas de nouvelle politique en matière de contrôle, et que la décision à adopter concernait uniquement les rapports de contrôle interne manquants, à savoir les rapports d'enquête. Ainsi, la politique était semblable à celle du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'ONU concernant la communication des rapports. Bien que le Conseil, dans sa décision de novembre 2010, ait demandé que soit élaborée une procédure concernant la communication de "tous les rapports internes", le Secrétariat avait discuté avec les membres du Conseil de la façon dont il fallait interpréter cette décision lors de la consultation informelle qui avait eu lieu en mars 2011.
31. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, mais certains de ses membres ont relevé qu'il ne répondait pas tout à fait à la demande faite en 2010 et que la politique aurait dû être formulée de manière à s'appliquer à tous les rapports de contrôle, et en particulier aux rapports d'inspection. D'autres ont appelé l'attention sur la recommandation faite par le Comité financier de la FAO, à savoir qu'il faudrait revoir la liste des rapports visés dans le document et déterminer si les rapports en question et la politique répondaient à ce dont le Conseil avait besoin pour jouer son rôle de gouvernance, compte tenu des exigences de confidentialité relevées par le Conseil. Quelques membres ont fait observer que la politique élaborée en la matière imposait au PAM des règles de communication plus larges qu'à la FAO et qu'elle était la plus avancée de toutes les politiques appliquées en la matière par les organismes des Nations Unies. Les membres du Conseil ont instamment demandé que le caractère confidentiel des rapports de contrôle soit respecté et que la politique en la matière continue d'être améliorée afin d'accroître la transparence.
32. En réponse aux observations formulées, le Secrétariat a expliqué que les rapports de contrôle interne du PAM étaient des rapports sur les activités d'audit interne et les enquêtes, et qu'il n'avait pas été publié de rapports d'inspection ces dernières années. Le projet de décision a été modifié pour demander que le concept d'inspection soit examiné et qu'une mise à jour de la politique soit présentée en 2012.

## **Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (2011/EB.A/6)**

33. Le Conseil a commenté le rapport sans que celui-ci ait fait l'objet d'une présentation spéciale. Quelques membres ont recommandé qu'un accent plus marqué soit mis sur les activités de développement mais d'autres ont souligné la nécessité d'utiliser comme levier les activités entreprises par le PAM à la suite d'une crise pour veiller à ce que les besoins particuliers des personnes vivant avec le VIH soient pleinement pris en considération. Quelques membres du Conseil ont sollicité des informations sur la collaboration que le PAM établissait avec les systèmes de santé nationaux et locaux pour incorporer à ses programmes des activités de lutte contre le VIH et le sida. Il a également été demandé un complément d'information sur l'état d'avancement de la prise en compte des considérations liées au VIH et au sida. Il a été recommandé au PAM de veiller à ce que son travail soit axé sur ses avantages comparatifs et fondé sur la répartition des tâches mise au point par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Un membre du Conseil a offert de mettre les connaissances acquises par son pays à la disposition du PAM pour qu'il puisse améliorer l'efficacité de ses programmes; par ailleurs, il faudrait s'attacher à nouer de nouveaux partenariats pour veiller à ce que les réfugiés et les personnes déplacées puissent bénéficier des programmes entrepris dans le domaine du VIH et du sida. Quelques membres du Conseil ont recommandé d'entreprendre de nouvelles études au sujet des mesures adoptées pour protéger les personnes vivant avec le VIH contre l'opprobre social, de définir la composition appropriée en nutriments des aliments spécialisés distribués aux patients suivant un traitement antirétroviral et de veiller à ce que tous les patients en ayant besoin aient accès à un soutien alimentaire. Les membres du Conseil ont approuvé les approches fondées sur les bons d'alimentation et les transferts monétaires qu'il était prévu d'incorporer aux filets de protection sociale.
34. Le Secrétariat a souligné que la principale difficulté consistait à définir le rôle que devait jouer le PAM dans le contexte de la division du travail arrêtée par ONUSIDA, en tenant compte du fait que l'appui alimentaire et nutritionnel revêtait une grande importance, surtout en début de traitement, pour en optimiser l'efficacité. Le PAM s'attachait surtout à collaborer avec des organisations spécialisées afin d'optimiser l'impact du traitement et d'aider à ce que celui-ci soit suivi, ce à quoi pouvait beaucoup contribuer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les recherches sur la mise au point de nouveaux aliments nutritifs expressément destinés au traitement de la malnutrition chez les personnes vivant avec le VIH se poursuivaient; en outre, le PAM s'attachait davantage à améliorer la durabilité de ses activités dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition.

## **Le changement climatique et la faim: vers une politique du PAM en matière de changement climatique (2011/EB.A/7)**

35. Faisant observer que la politique du PAM en matière de changement climatique était loin d'être définitivement arrêtée, le Secrétariat a souligné que l'approche qui se dégagait peu à peu était fondée sur trois priorités: i) l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition des pays et des communautés les plus vulnérables; ii) les avantages comparatifs du PAM, y compris en matière de compétences et de capacités, ainsi que la dimension humaine et sociale des changements climatiques et la nécessité de favoriser la sécurité alimentaire; et iii) le travail en partenariat et la promotion de solutions répondant à l'initiative nationale. Il a été précisé que les activités du PAM reflétaient la priorité accordée aux questions liées aux changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies. Il a été relevé que l'approche du PAM visait à renforcer la capacité de résistance face aux chocs des communautés exposées à l'insécurité alimentaire en

rapprochant les aspects et les objectifs en matière de sécurité alimentaire, d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des risques de catastrophe. La version finale de la politique du PAM serait établie d'ici à la fin de 2012.

36. Le Conseil a accueilli favorablement la version révisée du document, qui tenait compte des observations et suggestions formulées lors de la consultation informelle, et il a également pris note avec satisfaction de l'accent qui était mis sur les partenariats avec les gouvernements et de la place accrue faite aux questions liées à la problématique hommes-femmes. Quelques membres du Conseil ont lancé une mise en garde: il fallait éviter d'aller trop loin en voulant s'attaquer à des vulnérabilités fondamentales auxquelles d'autres acteurs étaient mieux à même de remédier, et il fallait élaborer un plan d'exécution et de financement assorti d'indicateurs pertinents à des fins d'évaluation. D'autres membres ont mis en relief l'importance et la pertinence des activités du PAM dans ce domaine et ont considéré qu'il fallait mettre au point des approches concrètes fondées sur les concepts de prévention et de renforcement de la capacité de résistance des gouvernements et des communautés vulnérables.
37. Le Secrétariat a remercié le Conseil de ses suggestions, relevant que le PAM et les autres acteurs devaient non seulement élargir la gamme de leurs activités mais aussi et surtout renforcer et mieux intégrer les capacités de manière à obtenir des résultats plus efficaces et plus durables. Les institutions ayant leur siège à Rome, la Banque mondiale et les autres acteurs s'employaient tous à définir une vision et des approches communes et des cadres de collaboration. Ces efforts et les autres préparatifs en cours demanderaient un certain temps avant que la dernière main puisse être mise à la politique en la matière et que celle-ci puisse être soumise à l'examen du Conseil. La Directrice exécutive a ajouté que plusieurs projets du PAM touchant la sécurité alimentaire avaient tracé la marche à suivre en permettant d'obtenir des résultats simultanément dans des domaines comme la sécurité alimentaire, le renforcement de la capacité de résistance et la gestion des ressources naturelles, comme les programmes de reboisement menés à Tombouctou en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.

### **Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire (2011/EB.A/8)**

38. Le Secrétariat a fait observer que le rapport faisant le point de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire reflétait les progrès accomplis par le PAM s'agissant d'appuyer les programmes durables d'alimentation scolaire répondant à l'initiative des gouvernements et dirigés par ceux-ci. Le PAM avait mis au point de nouveaux mécanismes afin d'élargir la couverture et d'améliorer le rapport coût-efficacité, la qualité et la durabilité des programmes d'alimentation scolaire. Il aidait les gouvernements à concevoir les programmes, à définir les allocations budgétaires correspondantes et à mettre en place des structures nationales en prévision du transfert des responsabilités le moment venu. Les principaux problèmes étaient que les programmes d'alimentation scolaire devaient être au nombre des priorités reflétées dans les budgets nationaux et que le transfert des responsabilités au gouvernement devait être un processus de longue haleine, dûment planifié et bien structuré, tenant compte des mécanismes de ciblage, de coordination et d'exécution au plan national, des capacités existantes, des partenariats et des possibilités de production locale. Le Secrétariat a souligné que les avantages comparatifs des programmes d'alimentation scolaire étaient notamment la contribution qu'ils apportaient à la réalisation d'objectifs divers sur les plans de la nutrition, de l'éducation, de la promotion de l'égalité des sexes et de la protection sociale, et que ces programmes avaient en outre d'importants effets et avantages indirects pour les élèves, leurs frères et sœurs et leur famille.

39. Le Conseil a accueilli favorablement le point sur la mise en œuvre de la politique, relevant avec satisfaction l'accent qui était mis sur le transfert des responsabilités aux gouvernements et les efforts connexes de renforcement des capacités, et il a recommandé que le processus de transition soit défini avec plus de précision et que des stratégies concernant les achats locaux de produits alimentaires soient élaborées pour différents contextes nationaux. Le PAM devait être disposé à dispenser des avis techniques à l'appui des systèmes gérés par les gouvernements, pendant de longues périodes si besoin était. Des membres du Conseil ont souligné qu'il importait de poursuivre et de renforcer les partenariats établis avec des institutions comme la Banque mondiale, la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FIDA, surtout en vue de lier les programmes d'alimentation scolaire à la production agricole locale et d'améliorer la qualité de l'éducation. Les membres du Conseil ont suggéré d'accorder une attention accrue aux questions liées à la qualité de l'enseignement et à l'amélioration des habitudes alimentaires. Plusieurs d'entre eux ont recommandé de mettre au point des systèmes appropriés de suivi et d'évaluation afin d'analyser les effets directs obtenus sur le plan de l'éducation comme l'accroissement de la fréquentation scolaire des filles, et ont souligné la nécessité d'identifier clairement les sources de financement, les coûts et les ressources nécessaires afin de garantir la pérennité des systèmes d'alimentation scolaire. Des membres du Conseil ont suggéré d'accorder une attention accrue au ciblage afin d'éviter les erreurs d'exclusion et d'inclusion et ont souligné qu'il fallait définir clairement les objectifs visés en matière d'éducation et de nutrition. Quelques membres du Conseil ont instamment engagé le PAM à prendre en considération, dans le contexte des programmes d'alimentation scolaire, les avantages d'autres modalités d'assistance alimentaire.
40. Les membres du Conseil ont constaté avec satisfaction que le point sur la mise en œuvre de la politique était fondé sur des informations factuelles, notant qu'il fallait s'attacher à maîtriser les coûts afin de maximiser la couverture des programmes; il fallait également envisager la possibilité d'étendre les programmes aux enfants d'âge préscolaire. Ils ont souligné en outre la nécessité de renforcer les capacités à tous les niveaux: la coopération Sud-Sud pouvait beaucoup y contribuer, avec la pleine participation du secteur privé, des administrations locales et des communautés, de sorte que les interventions soient adaptées aux besoins réels. En outre, le Conseil a recommandé au PAM d'étudier comment certaines des nouvelles approches élaborées dans le domaine de l'alimentation scolaire pourraient être utilisées pour renforcer les autres programmes de protection sociale, et il a instamment engagé le PAM à veiller à ce que les effets directs des programmes d'alimentation scolaire soient intégralement évalués et à ce qu'il soit fait rapport à ce sujet.
41. Le Secrétariat a pris note de la recommandation du Conseil tendant à ce que le transfert de la responsabilité des programmes aux gouvernements soit planifié en tenant dûment compte des questions liées au financement, au ciblage et à la qualité: le PAM avait l'intention de jouer désormais un rôle de soutien auprès des systèmes nationaux d'alimentation scolaire. Le rôle que l'alimentation scolaire pouvait jouer en période de crise, eu égard à la nécessité primordiale de cibler les enfants les plus vulnérables et de protéger l'éducation dans les situations de conflit et de crise, était en train d'être examiné. Le PAM étudiait également les moyens de fournir une assistance aux enfants qui fréquentaient les établissements préscolaires et aux adolescentes en particulier. Les pays avaient atteint des stades différents dans le processus de transition, et les outils élaborés évolueraient selon les besoins. Le PAM était conscient de l'importance que revêtaient les partenariats dans la formulation et la mise en œuvre de programmes d'assistance efficaces, et des travaux extrêmement utiles avaient été entrepris dans ce domaine avec des institutions comme la FAO, le FIDA et la Banque mondiale; le PAM envisagerait d'appliquer les innovations à d'autres types de programmes. Le Secrétariat a remercié les

donateurs de leur appui, notant que les programmes d'alimentation scolaire présentaient une large gamme d'avantages pour les enfants et leur communauté sur les plans de l'éducation, de la nutrition et de la santé; la fourniture d'un financement pluriannuel flexible serait essentielle pour que la responsabilité des programmes puisse être efficacement transférée aux gouvernements et que les capacités soient dûment renforcées afin d'assurer la pérennité des programmes.

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### Comptes annuels vérifiés de 2010 (2011/EB.A/9)

42. La Directrice financière et Directrice exécutive adjointe chargée du Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle a présenté les comptes annuels vérifiés de l'exercice 2010, qui contenaient la troisième série d'états financiers établis par le PAM conformément aux normes IPSAS. Les comptes avaient fait l'objet d'une opinion dépourvue de réserve du Commissaire aux comptes du PAM, et aussi bien le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) que le Comité financier de la FAO avaient recommandé qu'ils soient approuvés. Après avoir présenté l'État I (État de la situation financière au 31 décembre 2010), la Directrice exécutive adjointe a également appelé l'attention du Conseil sur l'État II (État des résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2010), et l'État V (État comparatif des montants budgétisés et des montants effectifs pour ledit exercice). S'agissant de l'État II, elle a expliqué que l'augmentation des contributions monétaires en 2010 n'avait pas été suffisante pour compenser le recul des contributions en nature, ce qui avait confirmé la tendance déjà enregistrée par le PAM. En conséquence, l'excédent de l'exercice était bien inférieur à celui de 2009. S'agissant des dépenses, elle a mis en relief l'augmentation considérable de celles engagées dans le cadre des programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation et la réduction de la valeur des produits alimentaires distribués en 2010 par rapport à 2009. Se référant à l'État V, la Directrice exécutive adjointe a expliqué la différence entre le budget initial et le budget final, qui résultait de l'insuffisance des ressources disponibles pour mettre en œuvre le programme de travail (budget) ainsi que des décalages dans le temps inhérents au modèle opérationnel du PAM.
43. La Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a confirmé que les états financiers de l'exercice 2010 avaient été établis conformément aux normes IPSAS et que le Commissaire aux comptes avait formulé à l'issue de son audit une opinion sans réserve. Elle a souligné que le contrôle interne, parce qu'il comportait des évaluations des risques, était utile au moment d'établir des états financiers qui reflétaient fidèlement la situation financière du Programme. S'agissant des importantes questions qu'étaient l'évaluation et le calcul de la valeur des stocks, il importait pour le PAM de connaître et de refléter dans les états financiers le volume et la valeur des stocks de produits alimentaires et d'articles non alimentaires qui n'avaient pas encore été distribués.
44. Le Conseil, tout en approuvant les états financiers de l'exercice 2010 et le rapport du Commissaire aux comptes, s'est dit préoccupé par le taux d'exécution du budget, qui s'était situé en 2010 à 57 pour cent du budget final des coûts directs des projets. Il s'est dit préoccupé aussi par le montant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) devant être remboursée au PAM, en particulier par le Soudan et, dans une moindre mesure, le Mozambique. Le Conseil a instamment engagé le PAM à continuer de s'employer activement à recouvrer ces montants auprès des gouvernements concernés.



45. En réponse aux observations formulées par le Conseil, le Secrétariat a fait savoir qu'il était résolu à améliorer la présentation des états financiers. Les efforts visant à recouvrer les montants dus par le Soudan et d'autres pays au titre de la TVA se poursuivaient. Il a été confirmé que le PAM aidait d'autres organismes des Nations Unies à appliquer les normes IPSAS. La mise en œuvre du système d'appui à l'exécution des services logistiques revêtait une importance capitale si l'on voulait que les normes d'audit soient respectées, et un calendrier serait fixé, comme la demande en avait été faite.
46. La Directrice exécutive s'est dite satisfaite de l'impact que l'application des normes IPSAS avait eu sur la transparence et l'obligation redditionnelle depuis qu'elle avait débuté en 2008, et elle a rappelé au Conseil qu'elle avait personnellement œuvré pour que ces normes soient suivies. S'agissant de l'obligation redditionnelle, la Directrice exécutive a assuré le Conseil qu'il serait tenu compte des observations formulées par ses membres ainsi que des demandes exprimées par les bénéficiaires. Étant donné l'instabilité des marchés, la Directrice exécutive est convenue que les achats anticipés étaient l'approche appropriée mais a souligné qu'il importait au plus haut point de veiller à ce qu'elle soit appliquée comme il convenait. Le Conseil serait tenu informé des progrès accomplis.

### **Examen du cycle du Plan de gestion (2011/EB.A/10)**

47. Présentant le document, le Secrétariat a déclaré que le passage d'un cycle biennal à un plan de gestion triennal à horizon mobile, avec approbation annuelle des ouvertures de crédits du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP), aurait un impact marqué à long terme, surtout en réduisant les hauts et les bas enregistrés lors des cycles précédents. Le Secrétariat a expliqué le cycle existant et le nouveau cycle du Plan de gestion ainsi que les avantages attendus de la proposition et les inconvénients qu'elle pouvait présenter. Il a exposé la procédure à suivre pour modifier le Statut du PAM et les changements subsidiaires qui devraient être apportés au Règlement général et au Règlement financier. Sous réserve de l'approbation par le Conseil des modifications à apporter au Statut, le Secrétariat avait fait le nécessaire pour que la proposition soit soumise à l'approbation de l'Assemblée générale par l'entremise du Conseil économique et social, et de la Conférence de la FAO par l'entremise du Conseil de celle-ci.
48. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le nouveau cycle du Plan de gestion mais s'est interrogé sur la question de savoir s'il aurait pour effet d'accroître la charge de travail du personnel et les coûts. L'on a demandé si les règles concernant la présentation de rapports annuels devaient également être reprises dans la réglementation applicable.
49. Le Secrétariat a répondu que des mises à jour du Plan de gestion ne seraient nécessaires que dans les cas où il faudrait que le Conseil donne son approbation. La présentation des états financiers et du Rapport annuel sur les résultats à chacune des sessions annuelles du Conseil offrirait l'occasion de faire le point par rapport aux montants reflétés dans la planification annuelle, ce qui, joint à la simplification du cycle de rapports en général, devrait permettre au Secrétariat de mettre en route le nouveau processus avec ses effectifs actuels. Le nouveau cycle ferait concorder la présentation du rapport sur l'exécution du budget avec celle des rapports financiers et du rapport annuel sur les résultats; il ne serait pas nécessaire d'apporter d'autres modifications au Règlement financier pour y incorporer la disposition concernant les rapports annuels.

### **Rapport annuel du Comité d'audit (2011/EB.A/11)**

50. Le Président du Comité d'audit a rappelé aux membres du Conseil que le surcroît de valeur représentée par le travail du Comité tenait à l'expérience que celui-ci avait du

secteur privé, qui lui permettait de donner une assurance appropriée à la Directrice exécutive et au Conseil et de mettre en évidence les questions qui devaient retenir leur attention. Le Comité d'audit suivait nombre d'aspects des activités du PAM, comme la gestion des résultats, la fonction de contrôle, la gestion financière ou la gestion des risques institutionnels (question dont le Président du Comité d'audit a proposé qu'elle soit régulièrement inscrite à l'ordre du jour du Conseil), en vue de maximiser la transparence, l'efficacité et l'efficience. Relevant que, jusqu'à un certain point, le travail que pouvait accomplir le Comité d'audit était limité par le fait que ses membres étaient nommés pour un mandat de trois ans et qu'ils ne se réunissaient que quelques fois par an, le Président du Comité a proposé d'organiser à l'intention des nouveaux membres un programme d'orientation, de demander que l'expérience que devaient posséder les membres du Comité englobe le fonctionnement du système des Nations Unies et que le Président du Comité soit consulté au sujet de la nomination des nouveaux membres. Le Conseil a été engagé à tirer le maximum de parti des compétences et de l'expérience du Comité d'audit, dont il avait été entrepris de revoir le mandat conformément à la décision prise par le Conseil en 2009.

51. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et s'est dit satisfait de l'indépendance caractérisant le travail du Comité d'audit, par exemple lorsque celui-ci avait appelé l'attention sur les engagements non capitalisés du PAM liés aux prestations dues au personnel, et il a souligné que la révision du mandat du Comité devrait être menée à bien dès que possible. Certains membres du Conseil ont relevé le risque que le Comité d'audit cède à la tentation de micro-gérer les activités et ont exprimé des réserves concernant la proposition tendant à ce que des membres du Comité d'audit soient invités à participer aux visites officielles sur le terrain, essentiellement pour des raisons de coût. D'autres membres du Conseil ont fait observer qu'inviter le Président du Comité d'audit à assister à toutes les sessions du Conseil constituerait un précédent qui aurait une incidence vis-à-vis du CCQAB et du Comité financier de la FAO. Des réserves ont été exprimées aussi au sujet de la proposition tendant à ce que soit présenté un état du contrôle interne, car cela risquait de faire double emploi avec d'autres mesures de contrôle et alourdirait le travail du Secrétariat. S'agissant de la relation entre le Commissaire aux comptes et le Comité d'audit, le Conseil a recommandé que le Commissaire aux comptes communique son rapport sous sa forme définitive, et non à l'état de projet, au Comité d'audit afin que ses vues demeurent totalement indépendantes. Plusieurs membres du Conseil sont convenus que le Comité d'audit aurait une plus large gamme de compétences à sa disposition si ses membres avaient une expérience du fonctionnement du système des Nations Unies.
52. Répondant aux points soulevés, le Président du Comité d'audit a donné l'assurance que le Comité fonctionnerait rigoureusement sur la base du mandat que lui confierait le Conseil. Les coûts afférents aux activités du Comité d'audit seraient justifiés si le Conseil avait plus largement recours à ses avis spécialisés. S'agissant de la participation aux sessions du Conseil, le Président a admis qu'il existait des solutions technologiques, mais il a fait observer qu'une participation en personnel était la formule qui permettrait le mieux de comprendre le PAM et ses besoins. S'agissant du Commissaire aux comptes, la version révisée du mandat contribuerait à faire en sorte que les deux organes se complètent. Le Président du Comité a rappelé au Conseil que celui-ci avait précédemment souscrit à l'idée d'un état du contrôle interne: le premier de ces états serait présenté à une prochaine session du Conseil.
53. À l'issue des débats, il a été ajouté dans le projet de décision qu'il était suggéré que le Groupe de travail mixte chargé d'examiner les travaux du Comité d'audit tienne compte des questions soulevées par le Conseil et rende compte de ses activités à celui-ci à sa deuxième session ordinaire de 2011.

## **Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (2011/EB.A/12)**

54. Le Secrétariat, présentant le rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes, a mis en relief les progrès significatifs qui avaient été accomplis. Des 29 recommandations en suspens au début de 2011, 17 avaient été pleinement appliquées. En outre, 7 des 12 recommandations restantes étaient nouvelles et portaient sur des questions comme le système d'appui à l'exécution des services logistiques et la politique comptable, et l'on s'attachait sérieusement à y donner suite. Les cinq autres recommandations étaient relativement anciennes; la plus vieille, remontant à septembre 2007, concernait la question générale de la décentralisation, et son application prenait inévitablement du temps. Des progrès satisfaisants avaient été accomplis en ce qui concerne l'application des recommandations relatives au Bureau du PAM en Ouganda et aux comptes annuels vérifiés de l'exercice 2009.
55. Le Conseil s'est dit satisfait du taux global d'application des recommandations mais a demandé qu'elles soient présentées de façon encore plus transparente. Le rapport devrait comporter des informations plus complètes sur les recommandations qui n'avaient pas été appliquées ou qui ne l'avaient été qu'en partie, et des détails sur les difficultés éventuellement rencontrées. Le Secrétariat s'est engagé à fournir de tels renseignements dans ses futurs rapports.

## **Rapport de l'Inspecteur général (2011/EB.A/13)**

56. Le Secrétariat a noté que les activités de contrôle réalisées en 2010 n'avaient fait apparaître aucune défaillance sérieuse dans les mécanismes de contrôle interne, de gouvernance ou de gestion des risques du PAM qui aurait pu nuire à la réalisation de ses objectifs, et que des progrès avaient été accomplis en ce qui concerne l'attention accrue à accorder aux recommandations issues des audits internes et à la gestion des risques institutionnels, ainsi que dans le domaine de la gouvernance informatique.
57. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, en particulier la liste détaillée de points forts et de points faibles, et a demandé des éclaircissements quant à ce qu'était la politique suivie par le PAM lorsque des affaires de caractère pénal étaient confirmées. Il a également souhaité recevoir des informations plus détaillées sur le taux élevé de rotation du personnel au Bureau des services de contrôle et son impact, étant donné que 78 pour cent seulement du programme de travail avaient été menés à bien. Les membres du Conseil ont recommandé au PAM de renforcer son cadre de contrôle et de mettre au point de nouvelles modalités pour apporter son aide dans des régions à haut risque. Ils se sont dits préoccupés par les risques élevés qui avaient été enregistrés dans le contexte des situations d'urgence de grande ampleur mobilisant jusqu'au Siège du PAM. Le Conseil a noté que les ressources allouées au contrôle interne au PAM étaient relativement modestes et a demandé que les ressources requises soient dégagées pour que le programme de travail puisse être mené à bien. Certains membres ont souhaité savoir quel était l'état d'avancement de la mise à jour de la Charte du Bureau des services de contrôle, si celle-ci serait soumise à l'approbation du Conseil et si elle comporterait une disposition stipulant que le Conseil devait approuver la nomination de l'Inspecteur général.
58. Le Secrétariat a souligné que la nouvelle politique concernant la lutte contre la fraude définissait la responsabilité qui incombait au personnel de dénoncer les irrégularités et que les affaires de caractère pénal pouvaient être transmises aux autorités nationales après consultation du Bureau des affaires juridiques. Le Secrétariat a fait observer qu'il y avait peu d'auditeurs expérimentés et qu'une rotation du personnel était inévitable, mais il a fait

savoir que des consultants étaient recrutés pour combler les vides. Un système intégré de gestion des risques institutionnels pouvant être vérifié, la présentation d'une déclaration concernant l'état des mécanismes de contrôle interne et une robuste méthode d'évaluation des risques liés aux procédures opérationnelles du PAM étaient indispensables si l'on voulait pouvoir donner une assurance positive, ce qui permettrait d'établir plus facilement une estimation des ressources dont aurait besoin le Bureau des services de contrôle. Le Secrétariat a noté que des mesures avaient été adoptées pour remédier aux questions considérées comme présentant des risques élevés par le Bureau des services de contrôle; l'on étudiait actuellement la possibilité d'élaborer des protocoles concernant la marche à suivre en présence de situations d'urgence de grande ampleur mobilisant jusqu'au Siège du PAM et les interventions en cas d'urgence étaient planifiées en ayant en vue des pénuries éventuelles de ressources. Le Secrétariat a noté que la Charte du Bureau des services de contrôle devait être actualisée essentiellement pour mettre clairement en relief l'indépendance de la fonction de contrôle, et comportait des dispositions concernant le rôle du Conseil et du Comité d'audit touchant la nomination de l'Inspecteur général. La Charte serait approuvée par la Directrice exécutive et portée à l'attention du Conseil dans le cadre des modifications à apporter aux Règles de gestion financières ainsi que sous la forme d'une annexe au prochain rapport de l'Inspecteur général.

### **Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (2011/EB.A/14)**

59. Le Secrétariat a présenté un aperçu du rapport, qui contenait une annexe reprenant toutes les révisions apportées au programme de travail pour 2011 depuis la mise à jour précédente, comme demandé par le Conseil à sa première session ordinaire de 2011.
60. Prenant note du cinquième rapport et se félicitant de l'inclusion de la nouvelle annexe, le Conseil a relevé avec satisfaction le ferme engagement pris par le PAM vis-à-vis de la nutrition. Il attendait avec intérêt de prendre connaissance de la nouvelle politique en la matière, qui devait être présentée en 2012. Plusieurs membres du Conseil ont relevé avec intérêt la décision de rassembler les activités réalisées dans les domaines des technologies alimentaires et de la qualité des produits alimentaires ainsi que de la nutrition, qui seraient dirigées par un nouveau Sous-Secrétaire général chargé de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition; ils ont demandé un complément d'information au sujet de cette décision, des raisons qui avaient conduit à l'adopter et de la façon dont le PAM concevait ses interventions dans le domaine de la nutrition.
61. Plusieurs membres du Conseil ont demandé au PAM de redoubler d'efforts pour maximiser les gains d'efficacité et souhaité davantage d'informations au sujet des raisons pour lesquelles certaines opérations avaient été revues à la baisse. Comme il fallait exploiter au mieux les ressources disponibles au titre du budget AAP, il a été demandé que soit revue la question des bureaux de liaison, dont les dépenses n'avaient cessé d'augmenter. Des explications ont été demandées au sujet des ressources extrabudgétaires reçues.
62. Le Secrétariat a répondu que des informations détaillées concernant les ressources extrabudgétaires du PAM seraient fournies dans le nouveau Plan de gestion; depuis sa quatrième mise à jour, 11 nouveaux fonds d'affectation spéciale avaient été créés, y compris des fonds destinés à des pays spécifiques et des fonds génériques pour le Siège. La révision à la baisse des opérations au Soudan s'expliquait principalement par la réduction des ressources requises, de meilleures récoltes étant attendues. Un examen du budget AAP était en cours et la question des bureaux de liaison serait étudiée dans ce contexte. Les crises imprévues auxquelles il avait fallu faire face pendant la période considérée étaient à

l'origine de certaines des principales augmentations dans le programme de travail. Une attention plus rigoureuse serait accordée aux références au changement climatique dans les futurs rapports.

63. La Directrice exécutive a expliqué que la décision de créer un nouveau poste de Sous-Secrétaire général avait été motivée par l'importance croissante que revêtaient pour le PAM la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires ainsi que la nutrition. Des normes élevées devaient être respectées dans tout le Programme, du Siège aux antennes locales, et il fallait pour cela disposer des compétences du plus haut calibre et assurer une direction solide, ce qui permettrait également d'intervenir si la sécurité ou la réputation du Programme se trouvaient menacées. De plus, le PAM n'avait pas de spécialiste de la nutrition qui puisse le représenter à un niveau élevé dans ses rapports avec les organisations des secteurs public et privé et les organismes des Nations Unies. La Directrice exécutive a souligné que la nomination d'un sous-secrétaire général n'aurait pas d'incidence sur les coûts et que la centralisation des activités dans ce domaine pourrait peut-être permettre de réaliser des économies sur les dépenses d'administration.

### **Point sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes relatives aux opérations du PAM en Somalie (2011/EB.A/15)**

64. Le Secrétariat a présenté au Conseil le rapport faisant le point de l'application des recommandations du Commissaire aux comptes, comme demandé par le Conseil à sa première session ordinaire de 2011, au mois de février. Dix-sept des 26 recommandations avaient été pleinement appliquées, et les neuf restantes le seraient avant la date limite de novembre 2011. L'attention du Conseil a été appelée sur les recommandations 4 a), 4 b), 9 b), 18, 19, 20 et 26 b), et le Conseil a été informé des mesures adoptées pour les appliquer.
65. Le Conseil a félicité le PAM de la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes, reconnaissant que la Somalie était l'une des régions du monde où la situation était la plus difficile s'agissant des risques. La gestion des risques devait toujours être une priorité dans le cadre des activités du PAM. Un membre du Conseil a annoncé une importante contribution en espèces pour faciliter la livraison de l'aide alimentaire en Somalie, témoignage de la confiance placée dans les mesures prises pour donner suite aux recommandations. L'on a fait observer que, lorsque le PAM se heurtait à des risques nouveaux ou que les risques s'aggravaient dans un pays déterminé, le Conseil devait en être immédiatement informé. Des préoccupations ont été exprimées au sujet des partenariats incertains conclus par le PAM en Somalie.
66. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance qu'il était résolu à mieux communiquer avec lui. En réponse à une question posée au sujet de la distribution de vivres dans les régions contrôlées par Al-Shabaab, le Secrétariat a rappelé que, le 5 janvier 2010, le PAM avait suspendu les programmes de supplémentation alimentaire et les programmes d'alimentation en institution à Afgoye afin de protéger la sécurité du personnel, mais la situation faisait l'objet d'un suivi ininterrompu. Le PAM offrait une formation aux ONG partenaires qui opéraient en Somalie afin de les encourager à suivre les procédures établies pour pouvoir ainsi constituer un noyau d'organisations travaillant en partenariat. En raison de l'instabilité qui régnait dans le pays et de la culture des clans, cependant, les organisations ne pouvaient pas toutes travailler dans toutes les régions du pays, ce qui obligeait le PAM à changer de partenaires.
67. Comme promis lors de la première session ordinaire de 2011, l'Inspecteur général a rendu compte au Conseil de son dernier rapport en date concernant la Somalie. Après avoir

examiné les documents reçus du Groupe de contrôle sur la Somalie, il était parvenu à la conclusion qu'il n'y avait pas eu d'irrégularités de la part du personnel du PAM, des fournisseurs ou des partenaires coopérants. Le système présentait néanmoins certaines faiblesses et des recommandations avaient été formulées pour qu'il y soit remédié.

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

### Rapport annuel sur l'évaluation en 2010 et réponse de la direction (2011/EB.A/16)

68. La Directrice du Bureau de l'évaluation (OE) a donné un bref aperçu du Rapport annuel sur l'évaluation en 2010, axé sur les questions opérationnelles, qui avait été établi sur la base d'évaluations des portefeuilles de pays, d'opérations et d'évaluations d'impact. Il ressortait du rapport que les opérations de secours du PAM avaient été menées efficacement; les programmes d'alimentation scolaire constituaient en outre l'une de ses activités phares, bien qu'à eux seuls, ils ne suffisent pas à atteindre tous les résultats visés en matière d'éducation, de nutrition ou de transferts de valeur. Les évaluations avaient fait apparaître que les activités Vivres contre travail avaient parfois été déficientes par suite principalement d'un manque de financement. Les résultats des programmes de nutrition n'étaient pas toujours évidents en raison de l'ambiguïté des objectifs visés et de leur faible envergure. Les trois principales conclusions transversales qui se dégagent des évaluations étaient la nécessité de renforcer les effets de synergie avec les partenaires et au sein du PAM, le risque de trop disperser les activités, ce qui nuisait à leur efficacité, et les faiblesses des systèmes de suivi.
69. Le Secrétariat a exposé l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport annuel sur l'évaluation en 2009: trois avaient été appliquées et la quatrième, visant à améliorer le suivi, l'avait été en partie. La suite donnée à toutes les recommandations issues des évaluations était résumée dans un rapport distinct. S'agissant des recommandations figurant dans le Rapport à l'examen, l'on s'attachait à améliorer les rapports sur les résultats obtenus au niveau des effets directs, à renforcer les effets de synergie avec les partenaires, à améliorer le suivi et à accroître l'efficacité en général, en particulier dans le contexte des programmes axés spécifiquement sur la nutrition.
70. Le Conseil s'est dit préoccupé par l'insuffisance du financement des programmes qu'avaient mise en relief les évaluations. Des éclaircissements ont été demandés au sujet de la pratique consistant à lancer des programmes dont le financement n'avait pas été confirmé et de la façon dont étaient établies les priorités; le PAM a été encouragé à consulter davantage les gouvernements hôtes. L'accent devait être mis sur les méthodes à suivre pour mesurer les résultats obtenus dans le domaine de la nutrition en particulier, notamment en améliorant les indicateurs. Les membres du Conseil se sont dits intéressés par le nouveau système COMET de suivi et d'évaluation des activités du Programme et ont souhaité savoir comment ce système contribuerait à résoudre certaines des difficultés rencontrées en matière de suivi. La nécessité de dégager les ressources nécessaires pour mener à bien un nombre suffisant d'évaluations a été soulignée. Le succès des programmes d'alimentation scolaire était encourageant. Il fallait s'attacher en priorité à donner suite aux quatre recommandations formulées dans le rapport.
71. La Directrice du Bureau de l'évaluation a indiqué quelles étaient les évaluations prévues pour les années à venir et a fait observer que l'échantillon d'évaluations envisagées pour l'année à venir ne serait pas aussi représentatif qu'on l'aurait souhaité en raison des ressources limitées qui étaient disponibles aux fins des évaluations. Il a été convenu qu'il

fallait recruter un plus grand nombre de consultants spécialisés dans l'évaluation dans les pays en développement et veiller à une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes.

72. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance qu'il s'attachait à rassembler des informations plus qualitatives au sujet de la mise en œuvre des recommandations. Des enseignements avaient déjà été tirés des évaluations et il en était tenu compte lors de la conception des projets et programmes; en outre un accent plus marqué était placé sur les questions de financement et l'ordre de priorité des activités. Dans les situations d'urgence, les interventions devaient être axées sur les besoins plutôt que sur les projets. Cependant, des activités de développement bien conçues pouvant avoir un impact plus durable avaient davantage de chances d'attirer un financement lorsqu'il était clair que le PAM offrait des avantages comparatifs et que les projets étaient bien intégrés aux plans nationaux. Il fallait espérer que les évaluations montreraient, dans deux ou trois ans, que les programmes avaient été conçus de manière plus rigoureuse. Le système COMET avait été mis en place à titre pilote dans quelques pays et, si les ressources le permettaient, il serait mis en service en 2012, ce qui permettrait de mieux regrouper les données nécessaires au suivi des principaux indicateurs de résultats.

### **Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle du PAM en matière de protection sociale et de filets de sécurité et réponse de la direction (2011/EB.A/17)**

73. La Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que l'évaluation, qui avait été conçue de manière à faciliter l'apprentissage et permettre ainsi aux bureaux de pays de passer plus facilement aux approches axées sur l'assistance alimentaire, avait porté principalement sur la contribution apportée par le PAM à la protection sociale et aux filets de sécurité. Il ressortait de l'évaluation que les quatre critères d'efficacité des filets de sécurité étaient qu'ils devaient être adaptés, opportuns, prévisibles et viables; cela exigeait un ciblage adéquat, des effets de synergie entre les différents partenaires et l'intégration à des systèmes nationaux. L'évaluation avait relevé qu'il fallait affiner la direction et renforcer la formation afin de consolider les moyens dont disposait le PAM s'agissant de mettre en place des filets de sécurité, d'autant que le PAM avait un rôle clé à jouer en fournissant des conseils et en aidant à la formulation des politiques lorsqu'il s'agissait d'intégrer aux systèmes nationaux les filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire. Le modèle de financement du PAM entraverait les efforts que celui-ci déployait pour mettre en place des filets de sécurité s'il rendait impossible la fourniture au moment opportun d'une assistance prévisible sous forme de transferts de produits alimentaires.
74. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, soulignant l'importance que revêtaient les filets de sécurité dans le contexte des activités du PAM, et a félicité le Secrétariat de la rapidité avec laquelle il entendait mettre en œuvre les recommandations formulées. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à préciser la terminologie qu'il utilisait afin de faire correspondre ses approches et les stratégies élaborées par les gouvernements et les autres acteurs, à définir clairement les cadres de gestion, à mener des recherches pour élargir sa base de connaissances et à entreprendre des évaluations d'impact pour pouvoir porter une appréciation sur les progrès accomplis. Plusieurs membres du Conseil ont suggéré au PAM d'exploiter au mieux ses avantages comparatifs, par exemple en fournissant une assistance aux gouvernements en matière de formulation des politiques, en s'employant à renforcer les capacités et en facilitant la coopération Sud-Sud. Ils ont relevé qu'il importait de mettre en œuvre des approches durables concordant avec les priorités et les systèmes nationaux afin de permettre aux bénéficiaires de devenir autonomes et

d'améliorer leurs conditions de vie. Plusieurs membres ont relevé que l'évaluation avait dégagé des données qualitatives utiles et ont recommandé que les rapports sur les futures évaluations des filets de sécurité comportent davantage d'informations quantitatives. En outre, les membres du Conseil ont pris note de la contribution notable apportée par les programmes d'alimentation scolaire et de transferts monétaires dans le contexte des filets de sécurité, tout en remarquant qu'un ciblage exact était nécessaire pour que les programmes en question bénéficient effectivement aux personnes qui en avaient besoin: il serait essentiel, à cette fin, d'associer les gouvernements à la planification de ces programmes. Le Conseil a relevé qu'il fallait assurer un financement durable et a recommandé au PAM d'élaborer des programmes d'intervention adaptés à des contextes spécifiques.

75. Revenant sur les points soulevés, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que si le rapport d'évaluation détaillé contenait des données plus complètes, l'évaluation était correctement fondée sur les données qualitatives, conformément à l'objectif consistant à tirer des enseignements de l'expérience acquise pour institutionnaliser au PAM les approches axées sur les filets de sécurité. Le Secrétariat s'engageait à coopérer pleinement avec les gouvernements, à exploiter les avantages comparatifs du PAM et à utiliser les programmes d'alimentation scolaire comme modèles pour la conception des projets lorsqu'il y aurait lieu. Il avait adopté les définitions utilisées dans le cadre des travaux précédemment réalisés par les services du PAM chargés de la formulation des politiques, qui correspondaient à celles qui étaient utilisées par la communauté internationale dans son ensemble, mais le Secrétariat étudiait comment la terminologie pourrait être affinée en vue de l'élaboration de la future politique du PAM dans ce domaine. Il a également fait observer qu'il serait utile d'intégrer les activités aux systèmes nationaux dans la mesure où cela permettrait de mobiliser de nouvelles sources de financement; en tout état de cause, le PAM se fonderait, en cas de besoin, sur les priorités de son propre système de financement.
76. La Directrice exécutive a ajouté que le PAM s'attachait à regrouper ses différents outils d'intervention dans le cadre d'approches cohérentes et, en collaboration avec des institutions comme l'Organisation internationale du Travail, à définir les questions liées aux approches axées sur les filets de sécurité.

---

## PRÉSENTATIONS RÉGIONALES

77. **Le Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale** a fait un bref exposé sur les 28 opérations menées par le PAM dans 15 pays sur fond de bouleversements politiques et de flambée des prix des denrées alimentaires. La plupart des opérations reposaient sur des partenariats visant à stabiliser les approvisionnements alimentaires, à promouvoir la nutrition et la santé et à développer les systèmes de protection sociale; des programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation étaient mis en œuvre avec succès. Entre autres réalisations notables, le PAM administrait dans le Territoire palestinien occupé un système de distribution de bons d'alimentation en milieu urbain qui avait amélioré la sécurité alimentaire, et il avait lancé une opération novatrice consistant à distribuer des repas chauds aux populations déplacées qui se trouvaient le long des frontières de la Jamahiriya arabe libyenne avec l'Égypte et la Tunisie, ce qui avait contribué à réduire les tensions. Les activités visant à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition se heurtaient à de nombreuses difficultés dans la région de Mena, mais le PAM préparait déjà la phase de redressement, qui mettrait l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes et l'autonomisation des femmes. Pour ce qui était des autres pays de la région, des filets de sécurité appuyés par une aide alimentaire étaient en train d'être mis en place en



Azerbaïdjan, le PAM collaborait avec le Gouvernement de la République arabe syrienne dans le domaine de l'alimentation scolaire, et il avait été entrepris de rassembler des données en vue de lancer des programmes touchant la sécurité alimentaire en Jordanie. En Arménie et au Kirghizistan, le PAM se préparait à intervenir pour atténuer les effets de la hausse des prix des produits alimentaires, qui aggravait l'insécurité alimentaire des ménages. Le Directeur régional a remercié tous les donateurs de leur appui, mais a noté que des ressources supplémentaires substantielles seraient nécessaires pour financer les opérations prévues dans un avenir proche.

78. **Le Directeur du Bureau régional pour l'Asie** a également appelé l'attention sur l'impact qu'avait déjà eu la hausse des prix alimentaires dans la région, par exemple au Pakistan, où le blé manquait depuis les inondations et où de nombreuses personnes étaient forcées d'avoir recours à des stratégies de survie compromettant leur avenir. Les interventions du PAM étaient souvent entravées par le manque de financement. Les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation et les subventions en espèces avaient contribué à améliorer durablement la sécurité alimentaire dans toute la région, et des produits alimentaires novateurs comme du riz enrichi et des aliments prêts à consommer étaient utilisés pour combattre les carences en micronutriments et traiter la malnutrition chronique. La responsabilité des activités avait été transférée avec succès au Gouvernement au Bangladesh, où le PAM se bornait désormais à fournir un appui technique au plus grand programme de protection sociale mis en œuvre par les pouvoirs publics pour aider les ménages vulnérables, ainsi qu'au Bhoutan, où le Gouvernement s'était engagé à assumer la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire d'ici à 2018. Des risques existaient néanmoins dans certains pays, notamment en République populaire démocratique de Corée, où les ressources vivrières nationales étaient presque épuisées: le PAM avait négocié de meilleures conditions pour pouvoir opérer dans le pays et allait lancer une opération d'urgence au moins d'avril, mais un financement était nécessaire de toute urgence. En Afghanistan, l'insécurité était un problème croissant et le personnel devait travailler dans des conditions de stress virtuellement intolérables; on était en train de réviser l'IPSR, mais le manque de ressources constituait un gros obstacle. Le Directeur régional a chaleureusement remercié les donateurs de leurs contributions.
79. **Le Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes** a rappelé au Conseil qu'il y avait, dans une région caractérisée par une vulnérabilité chronique, de graves inégalités et des catastrophes naturelles récurrentes et où la hausse des prix des denrées alimentaires avait des répercussions sur la santé et la nutrition, surtout parmi les groupes autochtones, 30 millions d'enfants souffrant de dénutrition. Le PAM accordait la priorité à l'appui à fournir aux gouvernements pour les aider à mettre en place des systèmes de protection sociale, mais il subsistait de profondes lacunes. Les fonds d'affectation spéciale étaient devenus l'une des principales sources de financement des opérations dans la région, et le PAM avait entrepris de nouer des partenariats pour élargir ses interventions dans le domaine de la nutrition et pour fournir un appui aux petits exploitants dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès afin d'accroître les quantités de denrées alimentaires produites dans la région. Le PAM jouait un rôle de catalyseur en ce qui concerne l'élaboration de stratégies préventives d'un bon rapport coût-efficacité dans les domaines de la lutte contre la faim, de la nutrition et du changement climatique, mais l'on manquait de ressources et les possibilités d'investir efficacement ne seraient pas éternelles. Un aspect important du problème de la faim dans la région était la diminution des transferts de fonds effectués par les migrants: le PAM devrait aider les gouvernements à élaborer et à mettre en place des systèmes de protection sociale pour les années à venir.
80. Le Conseil a rendu un vibrant hommage à M. Pedro Medrano, sur le point de quitter son poste de Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, saluant en

particulier ses approches novatrices en matière de coopération avec les gouvernements et son dévouement inébranlable au service de ceux qui ont faim au cours de ses six années d'activités. M. Medrano restait au service du PAM et allait devenir le Directeur du Bureau de liaison à New York.

81. **Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale**, notant que le PAM menait 25 pour cent de ses opérations dans ces régions a fait observer que l'on s'attachait à élaborer une approche régionale plus concertée pour déterminer les besoins ainsi qu'à faire concorder les programmes du PAM avec ce que les gouvernements et les partenaires attendaient de lui. Les principaux problèmes à résoudre consistaient notamment à intégrer les risques liés à la faim à la gestion des risques de catastrophe, à trouver des solutions au problème de la dénutrition, à rationaliser les systèmes d'approvisionnement et de livraison de produits alimentaires pour faciliter les mouvements des régions excédentaires aux régions déficitaires, et à appuyer les initiatives de consolidation de la paix. Le PAM envisageait d'utiliser des mécanismes adaptés au contexte, comme les programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation, pour améliorer le rapport coût-efficacité de ses opérations; les partenaires et les donateurs étaient associés aux discussions à ce sujet. Les problèmes auxquels il fallait faire face dans l'immédiat comprenaient la grave sécheresse et les mauvaises récoltes dans la corne de l'Afrique, où il était prévu de mener des interventions à la fois à court et à long terme, et la hausse des prix des denrées alimentaires, due notamment à l'interdiction frappant les exportations de maïs dans certains pays. La nécessité de garantir la sécurité du personnel dans un climat de troubles et de violences généralisés avait obligé à suspendre les opérations en Éthiopie et en Somalie. La situation en Somalie était particulièrement préoccupante en raison des attaques délibérément dirigées contre les agents humanitaires, ce qui avait entraîné le départ de la plupart des ONG internationales partenaires.
82. **Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest** a exposé la situation dans la région, où 10 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de troubles de croissance et 3 millions d'enfants de malnutrition aiguë; beaucoup de pays s'attachaient à prévenir la dénutrition pendant la période critique de 1 000 jours entre la conception et l'âge de 2 ans, ce qui constituait une priorité pour le PAM. L'utilisation d'aliments composés enrichis et de suppléments nutritionnels prêts à consommer de meilleure qualité était encouragée dans toutes les opérations lorsque cela était approprié. Les crises en Côte d'Ivoire et en Jamahiriya arabe libyenne, la hausse des prix des produits alimentaires et la situation provoquée par la sécheresse dans le Sahel constituaient les problèmes plus immédiats. La situation en Côte d'Ivoire avait fait des centaines de milliers de déplacés, et les conditions de sécurité demeuraient imprévisibles; le PAM avait mené à bien des opérations d'urgence dans ce pays. Au Niger et au Tchad, le retour des migrants installés en Jamahiriya arabe libyenne avait aggravé la vulnérabilité de communautés souffrant déjà de graves déficits agricoles. Les prix du blé, du maïs et du carburant avaient beaucoup augmenté, ce dont pâtissaient tous les pays du littoral de l'ouest de l'Afrique, en particulier la Guinée, le Libéria et la Mauritanie. En 2010, le PAM avait entrepris des programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et en Sierra Leone, et il se préparait à faire de même en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria et en Mauritanie. Plusieurs pays de la région participaient à l'initiative Achats au service du progrès. Le PAM s'employait à renforcer les capacités des pays de la région, en étroite coopération avec les organismes régionaux. Le Directeur régional a fait savoir qu'au Tchad, les autorités judiciaires avaient récemment autorisé, à deux reprises, la saisie de fonds du PAM, d'un montant total de 1,24 million de dollars, en violation des privilèges et des immunités du Programme; deux autres

institutions s'étaient retrouvées dans des situations semblables. Le Gouvernement avait été informé que des mesures – y compris la suspension des opérations – seraient envisagées.

83. **Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique australe** a fait savoir que la région continuait d'être exposée aux effets conjugués de l'insécurité alimentaire, de l'affaiblissement des capacités étatiques et de la prévalence élevée du VIH. L'intégration d'activités de sensibilisation aux risques dans les programmes entrepris dans la région constituait pour le PAM une priorité élevée. Le phénomène La Niña avait été une source de préoccupation dans la région, en particulier au Lesotho, au Malawi et en Namibie, et le PAM avait suivi l'évolution de la situation, conjointement avec la FAO et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le PAM avait offert une assistance alimentaire pour renforcer les filets de sécurité nationaux dans plusieurs pays. La hausse des prix des produits alimentaires et des carburants (entre 8 et 15 pour cent par rapport à 2010) était préoccupante aussi, de même que la situation politique à Madagascar et au Zimbabwe, qui avait un impact direct sur la sécurité alimentaire. L'on avait eu beaucoup plus largement recours aux programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation, et l'initiative Achats au service du progrès apparaissait comme un mécanisme durable de lutte contre la faim. La mise en œuvre des stratégies de transfert des responsabilités continuait d'avancer, en particulier au Malawi, au Mozambique et au Swaziland.
84. **Le Directeur du Bureau régional pour le Soudan** a rendu compte de la dégradation récente de la situation à Abyei et à Kadugli et aux alentours, où les affrontements avaient déplacé des milliers de personnes et causé un cauchemar logistique pour les organismes d'aide. Le PAM mettait tout en œuvre pour répondre aux besoins humanitaires les plus pressants, conjointement avec l'UNICEF, et le Conseil serait tenu informé de l'évolution de la situation. Il y avait également des troubles au Sud-Soudan, qui devait accéder à l'indépendance le 9 juillet 2011, et les combats tribaux et les activités des milices avaient également entraîné des déplacements de populations, encore aggravés par des conditions climatiques qui rendaient les transports difficiles. Les aliments avaient commencé à manquer et les prix des carburants avaient augmenté en flèche; on estimait qu'un million de personnes supplémentaires pourraient avoir besoin d'aide au cours du trimestre suivant au moins. Un élément positif était néanmoins que le processus de contrôle des bénéficiaires entrepris en juin 2010 se poursuivait au moyen de techniques biométriques et devrait être achevé à la fin de 2011. Il ressortait des données préliminaires de l'opération de contrôle dans les camps que le nombre effectif de personnes déplacées était nettement inférieur à celui qui avait été établi précédemment. Le programme de distribution de bons d'alimentation avait commencé et le nombre de bénéficiaires visés serait atteint au début de 2012; les projets pilotes avaient donné de bons résultats, malgré une certaine résistance initiale. Un nouveau programme de microcrédit pour les petits exploitants avait été lancé, sans frais pour le PAM en collaboration avec différents fonds et établissements bancaires soudanais.
85. Le Conseil s'est dit satisfait des exposés. En réponse aux observations et questions du Conseil, le Secrétariat a fait observer que, d'une manière générale, le ressort des bureaux régionaux correspondait aux groupements sous-régionaux et que les pays d'une même région se heurtaient généralement à des problèmes du même ordre en matière de lutte contre la faim et attendaient du PAM un soutien semblable. S'agissant de la Somalie, le Directeur régional a souligné qu'il était particulièrement difficile de faire face à l'augmentation considérable des besoins en raison des difficultés qu'il y avait à avoir accès aux populations à secourir. S'agissant du Soudan, le Conseil s'est félicité de la mise en œuvre du projet novateur de microcrédit; le Directeur régional a fourni un complément d'information au sujet des projets, ajoutant que la logistique continuait de poser le plus grand défi.

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

### Projets de programmes de pays – Honduras 200240 (2012–2016) (2011/EB.A/18)

86. Le Secrétariat a signalé que le programme de pays était essentiellement axé sur l'insécurité alimentaire, qui était aggravée par la pauvreté chronique et des conditions météorologiques erratiques qui limitaient la productivité des petits exploitants. Le programme de pays visait à renforcer les filets de protection sociale et à accroître la production agricole, et prévoyait la fourniture d'une assistance visant à renforcer les capacités de suivi des projets d'alimentation scolaire. En outre, 35 pour cent des produits alimentaires destinés aux repas scolaires seraient achetés localement dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès. Le programme de pays était pleinement intégré aux politiques nationales; des approches spécialement adaptées à des secteurs particuliers avaient été élaborées, et le coût des services logistiques serait pris en charge par les ministères associés aux opérations.
87. Le Conseil s'est dit satisfait de l'exposé qui avait été fait au sujet du programme de pays et a relevé que les projets prévus dans les domaines de l'agroforesterie, de la gestion des bassins versants et de la diversification des cultures contribueraient beaucoup à faciliter la mise en œuvre des stratégies de développement, qui revêtaient un caractère prioritaire dans un pays comme le Honduras, chroniquement touché par l'insécurité alimentaire. Les membres du Conseil ont approuvé la collaboration qui avait été instaurée avec le Gouvernement, particulièrement dans le contexte des interventions concernant les changements climatiques et les programmes Vivres contre travail, mais ils ont demandé un complément d'information au sujet des partenariats établis par le PAM et ont recommandé qu'une attention accrue soit accordée à la planification des interventions en cas d'urgence et à la gestion des risques, conformément à la politique du PAM. Ils ont également recommandé que les listes de bénéficiaires soient contrôlées pour éviter les doublons et que l'on s'attache à déterminer quel était véritablement le nombre de membres que comportaient les ménages afin d'assurer une couverture adéquate. Les membres du Conseil ont instamment engagé le PAM à exploiter la composante Éducation du programme de pays pour accroître le nombre d'enfants scolarisés et améliorer la qualité de l'instruction. Certains ont suggéré que le descriptif du programme pour le Honduras, comme les descriptifs de programme d'autres pays, comportent des informations plus détaillées au sujet de la planification d'urgence et de la gestion des risques.
88. En réponse, le directeur de pays a noté que le PAM collaborait avec l'UNICEF dans le domaine de l'alimentation scolaire, avec la FAO pour les programmes d'agroforesterie, avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) en matière de promotion de l'égalité des sexes et avec le Gouvernement en ce qui concerne le développement des potagers scolaires. Il a également fait observer qu'il serait donné suite à la suggestion du Conseil tendant à ce que soient intensifiées les activités de suivi et d'évaluation; le bureau de pays y associerait plus d'ONG et de volontaires locaux. L'on avait davantage recours aux achats locaux dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, mais il fallait aussi acheter des produits alimentaires sur les marchés internationaux pour garantir la continuité de la filière d'approvisionnement. Des plans étaient élaborés pour faire face aux situations d'urgence éventuelles, mais leur exécution exigeait un financement plus flexible. La Directrice exécutive a réitéré que le PAM était résolu à intégrer un élément de gestion des risques à tous les descriptifs de programme de

pays: le PAM avait entrepris de définir les catégories de risques et de renforcer ses capacités d'identification des risques.

89. La Ministre du développement social du Honduras a remercié le PAM de l'appui qu'il fournissait au pays depuis 15 ans dans le domaine de l'alimentation scolaire, relevant que le Gouvernement fournissait aujourd'hui 80 pour cent des ressources allouées à ces activités. Elle a salué la façon dont le PAM avait aligné ses opérations sur les politiques du Gouvernement touchant les questions sociales et la sécurité alimentaire et l'a remercié de l'appui qu'il apportait aux petits agriculteurs en vue de porter à leur maximum les achats locaux. Les efforts déployés par le PAM pour fournir une assistance aux mères et aux enfants et pour développer l'éducation étaient hautement appréciés aussi. Le Gouvernement s'attachait à améliorer la qualité de l'éducation, et la Ministre a déclaré qu'elle comptait bien que son pays et le PAM collaboreraient de manière fructueuse.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

### Projets de programmes de pays – Bangladesh 200243 (2012–2016) (2011/EB.A/19)

90. Présentant le projet de programme élaboré pour le Bangladesh, la directrice de pays a rappelé qu'en dépit de l'expansion économique remarquable enregistrée depuis 2000, près de la moitié de tous les enfants de moins de 5 ans du pays souffraient de dénutrition chronique et que 60 millions de personnes avaient une consommation alimentaire inférieure à l'apport calorique minimal requis. Les prix des denrées alimentaires avaient beaucoup augmenté, ce qui avait affecté la situation des groupes les plus vulnérables, et surtout des femmes et des enfants, qui étaient déjà les plus exposés aux effets des changements climatiques. Le programme de pays était axé sur les objectifs stratégiques 2, 4 et 5 et avait pour but principal de renforcer la sécurité alimentaire à long terme et d'améliorer la nutrition des groupes les plus pauvres. Ses principaux thèmes étaient la convergence, la nutrition, le partenariat, l'innovation et l'effet de levier. Le PAM collaborerait avec le Gouvernement afin de faciliter le transfert progressif des responsabilités, par l'entremise de deux services ministériels spécialement chargés d'appuyer ce processus. Les principaux risques auxquels était exposée la réalisation du programme de pays étaient liés à la survenance probable de catastrophes naturelles majeures et à un manque éventuel de ressources. L'on s'attacherait à remédier à la modicité du financement disponible au moyen d'un ciblage très rigoureux et d'efforts visant à promouvoir la convergence des activités dans le même secteur de sorte qu'au moins une ou deux activités puissent être menées à bien.
91. Le Conseil a accueilli favorablement le projet de programme de pays et en particulier le fait qu'il combinait produits alimentaires et transferts monétaires; il a approuvé la place qui était faite aux habitants des taudis urbains, mais il a été d'avis que la stratégie de transfert des responsabilités aurait dû être reflétée dans le cadre logique et que les mesures adoptées dans le domaine de la problématique hommes-femmes auraient dû être mieux explicitées. Il a souligné qu'il importait de mener à bien les recherches prévues au sujet de l'efficacité et du rapport coût-efficacité des différentes modalités de transfert aux bénéficiaires, et de dégager les fonds requis à cette fin. Quelques membres du Conseil ont été d'avis que le programme de pays aurait dû être plus ambitieux étant donné les défis redoutables auxquels le PAM était confronté au Bangladesh, et ils ont demandé un complément d'information au sujet des avoirs communautaires mentionnés dans le descriptif du programme. Des informations plus détaillées ont été demandées aussi au sujet de l'ordre de

priorité des activités, des achats locaux de produits alimentaires, des partenariats, des rapports sur les résultats à plus long terme et du calendrier de transfert des responsabilités des programmes d'alimentation scolaire.

92. La directrice de pays a expliqué qu'une analyse approfondie de la situation sur le plan de l'égalité des sexes avait été menée à bien lors de la préparation du programme de pays mais que les contraintes imposées en matière de longueur des documents avaient empêché d'y inclure des informations plus détaillées sur cette question: la promotion du rôle des femmes était l'un des principaux objectifs des quatre domaines d'activité reflétés dans le programme. Elle est convenue que la priorité devait être accordée, dans toute la mesure possible, aux très jeunes enfants. L'on s'attacherait à utiliser une panoplie idéale d'outils afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition. Du point de vue du financement, le programme de pays était réaliste plutôt qu'excessivement ambitieux. Les avoirs communautaires étaient notamment les digues, canaux d'irrigation et logements et routes surélevés. S'agissant des achats, le Bangladesh devait importer du riz, des légumes secs et de l'huile, et les achats locaux pouvaient être onéreux; l'achat de suppléments alimentaires d'origine locale et de légumes secs, le plus souvent cultivés pendant la campagne d'hiver, pourraient éventuellement contribuer à la fois à soutenir l'économie locale et à améliorer la nutrition. Le transfert des responsabilités concernant les programmes d'alimentation scolaire serait progressif et le nombre de bénéficiaires serait progressivement ramené de 1,2 million actuellement à 500 000 d'ici à 2015; des dispositions avaient été prises pour que des rapports soient présentés au sujet des résultats obtenus à plus long terme. La coopération avec les ONG nationales et internationales ainsi que la coopération avec les autres organismes des Nations Unies étaient des éléments faisant partie intégrante du programme réalisé par le PAM dans le pays.

### **Projets de programmes de pays – Indonésie 200245 (2012–2015) (2011/EB.A/20)**

93. La directrice de pays a présenté le programme de pays, rappelant qu'alors même que l'Indonésie avait commencé à faire partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) et était devenue membre du G-20, 87 millions de personnes étaient exposées à l'insécurité alimentaire, et la dénutrition demeurait un problème persistant. Les engagements de Djakarta de 2009 envisageaient le passage progressif à un partenariat fondé sur l'initiative nationale et le renforcement des capacités. Le programme de pays était conçu de manière à appuyer les programmes nationaux d'amélioration de la sécurité alimentaire, axés sur trois priorités: suivi, analyse et cartographie de la sécurité alimentaire; gestion des catastrophes; et nutrition. Les menaces les plus vraisemblables étaient les catastrophes naturelles, les changements climatiques et la hausse des prix des produits alimentaires.
94. La délégation de l'Indonésie a exprimé son appui au programme de pays, faisant savoir que le Gouvernement indonésien était résolu à partager les coûts du programme pendant toute sa durée et à fournir un financement supplémentaire si besoin était.

95. Accueillant favorablement le projet de programme de pays, le Conseil a approuvé l'accent qui était mis sur le renforcement des capacités aux échelons local et provincial. Il a salué l'appui politique et financier apporté par le Gouvernement au programme de pays et a relevé que celui-ci était aligné sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Il a félicité le PAM de l'appui technique fourni au Gouvernement dans des domaines comme la cartographie de l'insécurité alimentaire, la logistique et la coordination des interventions en cas de catastrophe. Un complément d'information a été demandé au sujet de l'engagement du Gouvernement en matière de politiques alimentaires – et en particulier de l'amélioration de la nutrition – et de la façon dont le programme de pays s'articulait avec les initiatives des autres partenaires.
96. Le PAM collaborait étroitement avec les ministères du gouvernement central mais, étant donné le degré élevé de décentralisation dans le pays, coopérait aussi avec les autorités provinciales. S'agissant de la nutrition, l'un des principaux objectifs du programme était de promouvoir l'utilisation d'aliments nutritifs mais aussi d'encourager un ré-examen des lois nationales relatives à l'alimentation. De solides partenariats avaient été établis avec les secteurs public et privé. L'Indonésie était l'un des pays participant au projet Laser Beam, qui s'attachait à faire reculer la dénutrition chez les enfants.

### **Projets de programmes de pays – République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015) (2011/EB.A/21)**

97. La directrice de pays a présenté le projet de programme de pays, expliquant qu'en dépit d'une expansion économique rapide, les troubles de croissance des enfants constituaient en République démocratique populaire lao un problème grave et généralisé. Le programme de pays était par conséquent axé surtout sur la santé et la nutrition des mères et des enfants, l'alimentation scolaire et l'enrichissement des aliments. Certains comportements traditionnels nuisaient à la nutrition maternelle et l'on avait trop tendance à assimiler disponibilité suffisante de riz et sécurité alimentaire. Expliquant la portée géographique du programme, la directrice de pays a décrit les outils à employer et a mis en relief l'importance de la coopération avec les autres organismes des Nations Unies ainsi que du partenariat REACH dans les efforts entrepris pour éliminer la faim chez les enfants.
98. Le Conseil a accueilli favorablement le projet de programme de pays, en particulier ses aspects novateurs, l'accent mis sur le travail en partenariat avec le Gouvernement et la place qui était faite aux programmes d'éducation en vue d'améliorer la nutrition, surtout parmi les plus pauvres des pauvres. L'attention a été appelée sur les partenariats et des appels ont été lancés aux donateurs pour qu'ils versent des contributions généreuses.
99. La directrice de pays a expliqué qu'un fonctionnaire du PAM était détaché auprès du Ministère de l'éducation afin de superviser le processus de transfert des responsabilités des programmes d'alimentation scolaire, et que le PAM offrait au Gouvernement une assistance technique dans ce domaine. Afin de promouvoir la durabilité des activités et les effets de synergie, les possibilités de collaboration avec d'autres institutions étaient à l'étude, notamment pour encourager des cultures visant à remplacer l'opium et pour réintroduire certains éléments de la nourriture traditionnelle comme les insectes afin d'enrichir les repas scolaires. Depuis que les prix des produits alimentaires avaient augmenté, il était plus rentable de les acheter dans la région plutôt que localement. L'on s'attachait à maximiser les effets de synergie avec d'autres programmes, comme l'initiative Achats au service du progrès, pour optimiser la stratégie suivie en matière d'achats de produits alimentaires.

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

### Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire en Gambie et réponse de la direction (2011/EB.A/24)

100. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire en Gambie, qui faisait partie d'une série d'évaluations de l'impact des programmes d'alimentation scolaire dont les résultats seraient analysés lors de l'évaluation de la politique concernant l'alimentation scolaire en général. Les enfants bénéficiant d'une assistance représentaient 40 pour cent environ du nombre total d'enfants scolarisés dans le primaire au niveau national. Du fait de l'insuffisance des données disponibles et d'autres difficultés, il était difficile de dégager des tendances claires, et ce en dépit d'efforts minutieux de vérification sur le terrain, et il était impossible de tirer des conclusions catégoriques concernant l'impact des programmes d'alimentation scolaire sur la scolarisation, la fréquentation scolaire et les taux d'achèvement des études. Les repas scolaires avaient certes pour effet d'accroître la consommation alimentaire mais n'avaient pas encouragé de diversification du régime alimentaire. Pour les groupes les plus vulnérables, ils représentaient un transfert équivalent à 12 pour cent des revenus du ménage, mais ce transfert était compensé par le coût de la scolarité. Le manque de ressources, les ruptures d'approvisionnement, le fait que les enfants devaient payer les repas servis à l'école et le fait que le personnel des écoles partageait souvent les repas servis avaient réduit les quantités d'aliments disponibles pour les enfants et la valeur des transferts aux ménages.
101. Le Secrétariat a fait savoir qu'il avait été donné suite, en collaboration avec les partenaires et les autorités, aux recommandations à l'intention du bureau de pays reflétées dans le rapport succinct. Le Gouvernement avait adopté des mesures correctives pour faire en sorte que les enfants ne se voient pas refuser des repas à l'école et avait décidé de verser des subventions aux écoles et aux élèves pour les aider à couvrir le coût des repas. Le Gouvernement s'employait également à améliorer le suivi, avec l'aide de la Banque mondiale.
102. Le Conseil a exprimé l'espoir que les programmes d'alimentation scolaire seraient poursuivis en Gambie mais s'est déclaré préoccupé par le fait que les enseignants et le personnel des écoles consommaient les repas destinés aux enfants; il a été suggéré de faire payer les repas à ceux-ci, ce qui pourrait décourager ces abus et même contribuer à améliorer la qualité des repas servis à l'école.

### Projets de programmes de pays—Mauritanie 200251 (2012–2016) (2011/EB.A/25)

103. Le directeur de pays, présentant le projet de programme de pays, a décrit les graves difficultés économiques auxquelles était confronté le nouveau Gouvernement mauritanien. La dégradation de l'environnement, et en particulier la progression de la désertification dans un pays désertique à plus de 80 pour cent, représentait des risques majeurs. Le Gouvernement avait institué un ambitieux programme de subventions à l'agriculture et aux produits alimentaires, mais les effets conjugués d'une sécheresse prolongée, de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la faible productivité des cultures céréalières avaient aggravé la situation. Le PAM s'attacherait à réduire l'incidence de l'insuffisance pondérale chez les enfants, à améliorer l'accès à l'éducation primaire et à réduire les risques que les chocs climatiques récurrents représentaient pour les groupes les plus vulnérables. Le PAM établirait d'étroits partenariats avec le Gouvernement, les autres organismes des



Nations Unies et les ONG nationales et internationales et il insisterait sur le renforcement des capacités. Le programme de pays était totalement aligné sur les priorités nationales, à savoir la réduction de la pauvreté, l'élargissement des services de base et l'amélioration de la gouvernance, ainsi que sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le directeur de pays a remercié le Gouvernement mauritanien et plusieurs banques multilatérales africaines et arabes des contributions qu'ils avaient annoncées.

104. Accueillant favorablement le programme de pays, le Conseil a demandé un complément d'information sur les partenariats établis avec les autres organismes des Nations Unies et avec les ONG et sur la répartition des tâches dans certains domaines; il a indiqué que les problèmes structurels du pays devaient être analysés plus avant. Les membres du Conseil se sont félicités de ce que l'évaluation des risques et la planification des interventions en cas d'urgence aient été intégrées au programme de pays et ont demandé que des informations plus détaillées à ce sujet figurent dans la version finale du projet de programme de pays. Le Conseil a rappelé la nécessité de mettre au point des indicateurs cohérents aux fins de l'évaluation et du suivi. Par ailleurs, il a fait observer que la lutte contre l'infection par le VIH n'était pas mentionnée dans le programme de pays.
105. Le directeur de pays a souligné à quel point il importait de travailler avec le Gouvernement et avec les ONG nationales et internationales sur le terrain et a déclaré que l'on redoublerait d'efforts à cette fin. Le PAM devait être sélectif dans son travail et entreprendre des activités pour lesquelles un financement avait été obtenu; le nombre de personnes affectées par le VIH était assez réduit en Mauritanie et le soin de s'attaquer à ce problème, certes important, avait été laissé entre les mains du Gouvernement. Force était de reconnaître, par ailleurs, l'importance de l'impact des changements climatiques.
106. Le Ministre de la sécurité alimentaire de la Mauritanie a fait savoir que son Gouvernement avait entrepris d'actualiser sa stratégie et que le programme de pays était aligné sur ce projet de stratégie. Le Gouvernement mauritanien s'efforçait de combattre la faim et le Ministre a remercié le PAM de l'appui qu'il apportait à ses efforts dans ce domaine.

### **Projets de programmes de pays – Ghana 200247 (2012–2016) (2011/EB.A/26)**

107. Le directeur du bureau du PAM au Ghana a présenté le projet de programme de pays, qui était fondé sur les conclusions des évaluations et sur les recommandations issues des activités précédemment menées par le PAM dans le pays. Le programme serait axé sur les districts les plus vulnérables et les plus touchés par l'insécurité alimentaire des trois régions les plus pauvres du pays, où seraient réalisés des programmes d'alimentation scolaire et d'amélioration de la nutrition conçus pour renforcer les capacités du Gouvernement ainsi que les moyens de subsistance des communautés et leur résilience aux chocs climatiques. L'on s'attacherait tout particulièrement à promouvoir la prise en main du programme par le pays en transférant au Gouvernement la responsabilité des activités, à nouer des partenariats stratégiques avec celui-ci, avec les organismes des Nations Unies et avec les autres institutions et à développer les achats locaux, notamment dans le cadre de l'initiative des achats au service du progrès. La stratégie de transfert des responsabilités envisagée porterait principalement sur les programmes d'alimentation scolaire, dans le cadre desquels le PAM fournissait des repas scolaires deux jours par semaine, et le Gouvernement les trois autres.
108. Le programme de pays était aligné sur les plans et les priorités du Gouvernement du Ghana, les stratégies régionales et mondiales, les stratégies de développement des donateurs et les domaines prioritaires reflétés dans le PNUAD pour 2012–2016: sécurité alimentaire et nutrition; développement humain et renforcement des capacités productives

en vue de l'amélioration des services sociaux; et protection de l'environnement. Du point de vue géographique, le programme de pays était axé sur les trois régions les plus défavorisées des 10 régions du pays; les activités visaient à fournir une assistance à la population exposée à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

109. Le Conseil a reconnu que le projet de programme de pays reflétait comme il convenait la situation qui prévalait dans le pays, a félicité le PAM du rôle de premier plan qu'il jouait dans la promotion de la nutrition dans le pays et a souligné l'importance de mettre en œuvre une stratégie efficace de transfert des responsabilités en matière d'alimentation scolaire. Les membres du Conseil ont demandé que la version finale du programme de pays comporte des informations plus détaillées sur les activités visant à renforcer les capacités du Gouvernement, notamment au plan régional, eu égard à la politique de décentralisation du pays. Ils ont relevé l'utilité des passerelles établies entre les activités d'alimentation scolaire et l'initiative des achats au service du progrès et ont souhaité en savoir davantage sur ce que le PAM prévoyait de faire en cas de pénurie d'aliments d'origine locale et sur la gestion d'autres risques éventuels. Ils ont souligné que le Gouvernement devait s'engager résolument à atténuer les disparités socioéconomiques entre les différentes régions du pays, qui avait accédé depuis peu à la catégorie des pays à revenu intermédiaire. La découverte récente de gisements de pétrole, qui avaient commencé à être exploités à la fin de 2010, aurait certainement des effets positifs sur l'économie nationale.
110. En réponse aux observations formulées, le directeur de pays a fait savoir que, dans le cadre des efforts qu'il avait déployés pour renforcer les capacités dans le domaine de l'alimentation scolaire, le PAM aidait le Gouvernement à élaborer des menus nutritifs et à faire en sorte que les programmes ne soient axés que sur les régions où ils étaient nécessaires. En outre, le PAM établirait des liens entre les programmes d'alimentation scolaire et la petite agriculture. La découverte de pétrole ne se traduirait pas automatiquement par la prospérité et l'amélioration de la situation sociale, et il était probable que les groupes les plus pauvres n'en tireraient pas d'avantages immédiats; le PAM suivrait l'évolution de la situation à cet égard. Entre-temps, le Gouvernement continuerait d'avoir besoin d'un appui extérieur pour combattre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Des informations plus détaillées concernant les questions évoquées par les membres du Conseil – comme l'engagement du Gouvernement de s'attaquer au problème posé par les disparités croissantes qui caractérisaient les niveaux de développement des régions du nord et du sud du pays ainsi que les mesures prises par le PAM en matière de préparation des interventions en cas d'urgence et de gestion des risques – seraient reflétées dans la version finale du programme de pays.

### **Projets de programmes de pays – Sénégal 200249 (2012–2016) (2011/EB.A/27)**

111. Le directeur du bureau de pays a présenté le projet du programme de pays élaboré pour le Sénégal en étroite collaboration avec le Gouvernement, les autres organismes des Nations Unies et les autres partenaires. Le projet était aligné sur la politique économique et sociale approuvée par le Gouvernement pour la période 2011-2015, qui avait servi de base à la formulation du PNUAD pour la période 2012-2016. Les composantes du programme de pays tendraient principalement à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et leur résilience aux chocs climatiques; à fournir un appui en matière de nutrition aux groupes vulnérables; et à réaliser des programmes d'alimentation scolaire à l'intention des élèves des établissements préscolaires et des écoles primaires. Il ne concernerait pas les régions affectées par le conflit, où serait plutôt mise en œuvre une IPSR, comme l'avait recommandé la mission d'évaluation préalable qui avait participé à l'élaboration du

programme de pays et comme l'avait également recommandé précédemment l'évaluation indépendante de l'IPSR.

112. Le Conseil a relevé que les objectifs visés par le programme de pays et ses composantes reflétaient bien les problèmes à résoudre au Sénégal. Les membres du Conseil ont approuvé en particulier l'accent mis sur les ménages ruraux, sur la réalisation des activités d'enrichissement des aliments par des associations féminines rurales et sur l'approche intégrée des programmes d'alimentation scolaire, qui étaient assortis d'indicateurs concernant la nutrition et l'éducation. Ils ont demandé que la version finale du programme de pays comporte des informations plus détaillées concernant les efforts que le PAM entendait faire, en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies, pour améliorer la qualité de l'éducation. Ils ont également suggéré que des évaluations plus détaillées soient données dans la version finale du programme de pays au sujet du renforcement des capacités du Gouvernement, des achats locaux, des mesures à prendre en cas de non-disponibilité des aliments d'origine locale destinés aux programmes d'alimentation scolaire et des relations entre le PAM et les donateurs.
113. Le directeur de pays a fait savoir que la version finale du programme de pays comporterait des informations plus détaillées sur la composante éducation et les partenariats, y compris en vue de la réalisation de l'initiative, qui avançait rapidement, des programmes d'alimentation scolaire issus de la production locale. Le PAM travaillait de concert avec les Ministères de l'éducation et de l'agriculture pour renforcer les programmes d'alimentation scolaire et y associer les petits agriculteurs afin de soutenir les marchés.

### **Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Mali 105830 (2008-2012) (2011/EB.A/28)**

114. Présentant l'augmentation budgétaire proposée pour le programme mené au Mali, la directrice de pays a fait savoir que l'équipe de pays des Nations Unies avait entrepris d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour la période couverte par le prochain PNUAD (2013–2017); le bureau de pays du PAM avait déjà reçu des engagements pluriannuels de financement des activités d'alimentation scolaire et de promotion de la nutrition, ce qui était particulièrement utile pour la planification à plus long terme. L'augmentation budgétaire demandée servirait en partie à renforcer la sécurité du personnel et les services informatiques pour faire face à une insécurité de plus en plus grande, qui interdisait les déplacements du personnel dans les régions septentrionales du pays. Des ressources permettant de financer 50 pour cent des activités avaient déjà été mobilisées au plan local. Les efforts de décentralisation menés par le Gouvernement offraient au PAM la possibilité de fournir un appui au renforcement des capacités non seulement du Gouvernement central mais aussi des municipalités.
115. Le Conseil a loué les activités menées par le PAM au Mali, et en particulier les efforts visant à renforcer les capacités nationales et la prise en charge par le Gouvernement, les partenariats stratégiques, la part importante que représentent les achats locaux, les efforts fournis pour que les filles continuent à fréquenter l'école et l'accent mis sur les groupes vulnérables et les régions rurales. Les membres du Conseil ont demandé un complément d'information au sujet du renforcement des capacités du Gouvernement et des achats d'aliments enrichis de fabrication locale. Ils ont rappelé au PAM que ses outils d'intervention dans le domaine de la nutrition pouvaient être utilisés pour s'attaquer aux causes profondes de la dénutrition ainsi que pour améliorer la situation nutritionnelle des groupes vulnérables, et ils se sont félicités de ce qu'un expert de l'alimentation scolaire ait été désigné pour diriger le bureau du PAM au Mali. Ils ont approuvé le plan de transition,

mais ont relevé que la période de dix ans prévue pour le transfert des responsabilités était très longue.

116. La directrice de pays a répondu que les donateurs au Mali fournissaient des ressources afin de renforcer les capacités du Gouvernement dans le domaine de l'alimentation scolaire et veiller à ce que les enfants soient scolarisés et continuent de fréquenter l'école. Le PAM coordonnait les activités d'une équipe de donateurs visant à promouvoir la sécurité alimentaire, et le suivi des programmes appuyés par le PAM avait également été renforcé. Tout le mil et le sorgho que le PAM utilisait pour ses activités d'alimentation scolaire au Mali étaient achetés localement, mais la qualité du riz produit localement laissait à désirer. Les aliments achetés par le PAM au Mali avaient également été utilisés dans les pays voisins. Le bureau de pays avait distribué des meules aux associations féminines de volontaires qui appuyaient le programme de repas scolaires pour qu'il soit plus facile de moulinier le mil et le sorgho destinés non seulement aux repas scolaires mais aussi à la consommation familiale, et avait encouragé la création au sein de la communauté d'une nouvelle activité génératrice de revenus. Les services de la FAO dans le pays, bien que ne disposant que d'un personnel limité, fournissaient sur demande des avis concernant les activités de promotion de la nutrition et de la sécurité alimentaire. La directrice de pays était représentante par intérim de la FAO depuis février 2011.

### **Interventions prolongées de secours et de redressement – Niger 200051 (2011/EB.A/29)**

117. Le directeur de pays adjoint a fait savoir que le pays se remettait peu à peu de la grave crise alimentaire et nutritionnelle de 2010, qui avait affecté 7 millions de personnes, les prix des denrées alimentaires ayant augmenté de 30 pour cent par rapport à la moyenne saisonnière. Pour faire face à la malnutrition généralisée, encore aggravée par une résilience très réduite, le PAM avait progressivement élargi l'envergure de ses interventions, en collaboration avec les organismes gouvernementaux et avec ses partenaires. D'une manière générale, la sécurité alimentaire s'était beaucoup améliorée depuis novembre 2010, mais des problèmes structurels subsistaient. En outre, les troubles civils en Côte d'Ivoire et en Jamahiriya arabe libyenne avaient entraîné un retour massif des migrants qui étaient allés chercher du travail dans ces pays et une diminution brutale des fonds rapatriés, ce qui avait encore aggravé l'insécurité alimentaire dans les villages concernés. Le PAM continuerait, dans le cadre de l'IPSR, à combattre la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes tout en s'attachant à renforcer la résilience des communautés les plus vulnérables et à les aider à reprendre pied. Étant donné l'appui accordé par le Gouvernement intérimaire et la stabilité actuelle de la situation politique, l'IPSR avait de bonnes perspectives de réussite.
118. Le Conseil a accueilli favorablement le document, relevant qu'il fallait s'employer d'urgence à aider la population à recouvrer la sécurité alimentaire, à reconstituer les avoirs perdus et à renforcer sa résilience pour qu'elle puisse mieux résister aux chocs à l'avenir. Les membres du Conseil ont instamment engagé le PAM à développer ses partenariats afin de renforcer les capacités nationales et locales en vue, à terme, d'un transfert de la responsabilité de ses activités et ont demandé des éclaircissements quant à l'état des relations entre le PAM et le nouveau Gouvernement. En outre, ils ont approuvé le ciblage sur les femmes vulnérables et les enfants, en recommandant au PAM de coordonner ses activités avec celles de l'UNICEF, de la FAO et des autres organismes humanitaires et en demandant que les interventions dans le domaine de la santé soient intégrées à l'action entreprise pour remédier à l'insécurité alimentaire. Quelques membres du Conseil ont suggéré qu'étant donné les coûts élevés de l'opération, le PAM reconsidère l'utilité des

distributions générales de suppléments alimentaires. En outre, les membres du Conseil ont recommandé que soit ajoutée à l'IPSR une composante visant à renforcer les capacités d'intervention en cas de crise, dans le contexte du système national de gestion des crises alimentaires. Le Conseil a approuvé les mécanismes de transferts monétaires et certains de ses membres ont recommandé que soit entreprise une étude pour quantifier les résultats et recenser les enseignements à tirer des difficultés auxquelles avaient précédemment donné lieu les distributions de produits alimentaires.

119. En réponse, le directeur de pays adjoint a décrit les mécanismes de collaboration avec les organisations humanitaires et les structures nationales qui avaient été mis en place, relevant que la sécurité alimentaire était devenue l'un des principaux éléments du programme du nouveau Gouvernement; le PAM s'employait, en collaboration avec celui-ci, à aligner ses interventions sur les besoins nationaux. Il avait fait l'essai de modalités comme des transferts en espèces à grande échelle et élaborait de nouveaux produits pouvant être évalués dans le cadre des activités de lutte contre la malnutrition. La formule des distributions générales avait été convenue avec le Gouvernement et avec les partenaires, et les études d'impact menées par l'UNICEF et Médecins sans frontières (MSF) seraient publiées prochainement. Si le budget de l'IPSR était relativement important, c'était parce qu'il importait de renforcer la résilience des populations pour les aider à résister à des chocs futurs.
120. La représentante permanente du Niger a remercié le PAM de ses efforts au nom de son Gouvernement, qui attendait avec intérêt de collaborer avec le Programme pour s'attaquer aux problèmes systémiques et structurels qui étaient à l'origine de l'insécurité alimentaire dans le pays. La Directrice exécutive a félicité le Gouvernement de l'initiative et de l'engagement accrus dont il avait fait preuve pour améliorer les mécanismes d'alerte rapide et renforcer les problèmes de lutte contre la faim au Niger.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

### Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda et réponse de la direction (2011/EB.A/30)

121. La Directrice du Bureau de l'évaluation, présentant le rapport succinct, a fait observer que le portefeuille d'activités était en phase avec les priorités définies par le Gouvernement, qui avait clairement pris la direction des programmes et des activités entrepris par le système des Nations Unies au Rwanda. L'initiative "Unis dans l'action" avait également facilité l'harmonisation des activités du PAM avec celles du système des Nations Unies dans le pays. Le portefeuille d'activités et leurs résultats correspondaient généralement aux besoins, particulièrement dans les cas où les bénéficiaires avaient été associés à des activités vivres contre travail (VCT) et vivres pour la création d'avoirs. Dans certains cas, le manque de ressources et la vaste étendue géographique des activités avaient affecté les résultats. Une évaluation de l'impact des programmes d'alimentation des réfugiés au Rwanda devait être réalisée par le PAM et par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les Vivres pour la création d'avoirs menés par le PAM avaient aidé à reconstituer les moyens de subsistance, et cette composante relevait aujourd'hui de la responsabilité du Gouvernement et des autres partenaires, sans intervention du PAM. Les programmes d'alimentation scolaire s'étaient traduits par une réduction des taux d'abandon mais n'avaient pas eu d'impact sur les taux de scolarisation, déjà élevés au Rwanda. Les activités entreprises dans le domaine de la lutte contre le VIH et le sida n'avaient pas

amélioré l'observance de la thérapie antirétrovirale, vu qu'elle était déjà suivie convenablement; le gain de poids des patients n'avait pas été suivi, de sorte qu'il n'avait pas pu être évalué. Les objectifs des activités menées dans les domaines de la santé et de la nutrition maternelle et infantile (SNMI) n'ayant pas été définis clairement, il avait été difficile d'évaluer les activités réalisées dans ces secteurs. D'une manière générale, l'évaluation était parvenue à la conclusion que les activités du PAM avaient de grandes chances d'être durables grâce à l'engagement manifesté par le Gouvernement et à sa prise en main des activités, mais des doutes subsistaient concernant les aspects environnementaux de certains programmes vivres contre travail et vivres pour la création d'avoirs.

122. Le Secrétariat a fait savoir que la direction souscrivait aux dix recommandations issues de l'évaluation et avait entrepris de les mettre en œuvre; nombre d'entre elles seraient reflétées dans la stratégie pour le Rwanda dont l'élaboration devait être achevée en septembre 2011. L'évaluation avait démontré comment les évaluations pouvaient guider la programmation et le positionnement stratégique du PAM et la gestion des risques au niveau des pays.
123. Le Conseil a relevé l'importance que revêtait l'appropriation nationale pour le succès et la durabilité des programmes. Le PAM devait tenir compte du solide engagement et des capacités du Gouvernement au moment de déterminer quelles étaient les activités dont la responsabilité devait être transférée à celui-ci. Des membres ont suggéré que des indicateurs de la nutrition auraient permis de démontrer plus facilement les résultats donnés par les programmes d'alimentation scolaire.
124. La Directrice du Bureau de l'évaluation a expliqué que les indicateurs de résultats des activités d'alimentation scolaire seraient examinés lors de l'évaluation de la politique en matière d'alimentation scolaire que devait entreprendre prochainement le Bureau. Les indicateurs axés sur l'éducation qui étaient actuellement utilisés étaient ceux qui étaient universellement acceptés pour l'éducation primaire. D'une manière générale, l'on manquait d'informations concernant la situation nutritionnelle des élèves des écoles, de sorte qu'il pourrait être utile de mesurer certains indicateurs liés à la nutrition, notamment pour la formulation des politiques et des programmes dans ce domaine.
125. Le directeur de pays a fait savoir que le Gouvernement avait récemment demandé au PAM de participer à des achats communs au titre de l'initiative des achats au service du progrès. Le PAM continuait de participer aux activités d'alimentation scolaire pendant que le Gouvernement mettait en œuvre ses ambitieux plans de développement de l'éducation, notamment en construisant des écoles dans l'ensemble du pays et en remplaçant le français par l'anglais comme langue officielle, y compris dans les écoles. Le PAM s'attachait à renforcer les capacités des communautés en matière d'alimentation scolaire en distribuant trois repas par semaine, les communautés locales se chargeant des deux autres. Les résultats obtenus par les communautés seraient l'un des indicateurs utilisés pour les futures évaluations des programmes d'alimentation scolaire au Rwanda, et l'expérience acquise au Rwanda constituerait un exemple pour d'autres pays.
126. Résumant, le Président du Conseil a relevé que le Gouvernement rwandais avait assumé un solide rôle de direction dans le processus de développement du pays et que le PAM s'adaptait à ce nouveau contexte en intégrant ses propres efforts à ceux du Gouvernement.

## Projets de programmes de pays—Éthiopie 200253 (2012–2015) (2011/EB.A/31)

127. Le directeur par intérim du bureau de pays a appelé l'attention du Conseil sur l'alignement du programme de pays sur le PNUAD et la stratégie élaborée par le PAM pour le pays ainsi que sur les larges consultations qui avaient eu lieu avec le Gouvernement et avec les parties prenantes au cours de l'étape de planification. Les composantes du programme de pays contribuaient aux efforts de réforme du Gouvernement en renforçant les capacités en matière de gestion des risques et des ressources naturelles et comportaient également des activités qui étaient particulièrement axées sur les femmes et les jeunes, dans des domaines comme les programmes vivres pour l'éducation, l'accès au traitement de l'infection par le VIH, la commercialisation des produits alimentaires et le renforcement des moyens de subsistance en milieu rural. La problématique hommes-femmes était intégrée à toutes les composantes. Les risques tenaient notamment à un manque éventuel de ressources et à l'insécurité, qui pouvaient affecter l'exécution des différentes composantes du programme de pays; afin d'y remédier, le PAM s'attachait à améliorer les mécanismes d'échange d'informations avec les donateurs, à redoubler d'efforts pour renforcer les capacités locales et à améliorer la sécurité du personnel.
128. Le Conseil a accueilli favorablement l'exposé qui venait de lui être présenté, relevant que la neutralité qui faisait la réputation du PAM, sa capacité d'intervenir à grande échelle et ses moyens logistiques en faisaient le plus efficace des organismes qui opéraient en Éthiopie pour ce qui était de combattre l'insécurité alimentaire aiguë et chronique. Les membres du Conseil ont approuvé l'approche consultative qui avait été suivie pour la planification du programme, l'élargissement de l'initiative des achats au service du progrès, l'appui apporté au programme national de nutrition et le passage aux modalités d'assistance alimentaire. Quelques membres ont fait observer que le programme de Gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables (MERET) donnait de bons résultats depuis de nombreuses années et ont été d'avis que le moment était venu d'étudier la possibilité de l'intégrer aux stratégies nationales, parallèlement au transfert, à terme, des responsabilités des composantes du programme de pays au Gouvernement. Relevant que les femmes représentaient jusqu'à 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole mais n'avaient qu'un accès limité au crédit et aux moyens de production, les membres du Conseil ont instamment demandé au PAM de veiller à ce que la promotion de l'égalité des sexes soit dûment incorporée à toutes ses activités de renforcement des capacités. Le Conseil a approuvé le programme de pays, en particulier parce qu'il était axé sur les groupes qui souffraient le plus de l'insécurité alimentaire et mettait l'accent sur l'accès à l'éducation, la préparation des interventions en cas de catastrophe, une gestion rationnelle des terres, le renforcement des capacités, l'appui au traitement de l'infection par le VIH, l'autonomisation des femmes, les filets de protection sociale et la nutrition des enfants, ces activités étant toutes alignées sur les priorités définies par le Gouvernement.
129. En réponse, le directeur par intérim du bureau de pays a remercié le Conseil de son appui au programme de pays et a fait savoir que le bureau de pays, de crainte de pénuries de ressources, avait entrepris d'élaborer un ordre de priorité parmi les activités; les activités d'appui à la nutrition seraient alignées sur la stratégie élaborée par le Gouvernement pour combattre les troubles de croissance chez les enfants. Les discussions concernant les activités du programme MERET se poursuivaient en vue de les intégrer aux programmes de gestion des ressources du Gouvernement, après quoi elles seraient réalisées par les communautés locales, qui en assureraient la responsabilité.

## **Interventions prolongées de secours et de redressement – Kenya 200174 (2011/EB.A/32)**

130. Le directeur de pays a fait savoir que le nombre de réfugiés arrivant au Kenya en provenance du Soudan et de la Somalie était plus élevé que celui qui avait été initialement prévu dans le descriptif initial de l'IPSR. La nécessité d'agrandir l'un des camps de réfugiés était l'une des contraintes qui pesaient le plus sur l'apport de l'assistance; la communauté humanitaire en avait fait une des priorités de ses activités de plaidoyer.
131. Le Conseil a appuyé i) les efforts déployés par le PAM pour secourir non seulement les réfugiés, mais aussi les communautés hôtes, déjà pauvres et touchées par l'insécurité alimentaire; ii) l'accent mis par l'IPSR sur la problématique hommes-femmes; et iii) la coordination qui s'était instaurée entre le PAM et le HCR en vue d'enregistrer les nouveaux arrivés et de satisfaire leurs besoins immédiats. Les activités entreprises dans le cadre de l'IPSR avaient aidé à atténuer les tensions sociales à l'intérieur des camps ainsi qu'entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Les membres du Conseil ont souhaité en savoir plus au sujet des plans élaborés par le PAM pour introduire à titre pilote des systèmes biométriques d'identification des bénéficiaires et mettre en œuvre les programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation aux réfugiés. Tout en reconnaissant que les réfugiés auraient sans doute besoin de continuer de recevoir l'assistance du PAM pendant un avenir prévisible, les membres du Conseil ont encouragé le PAM à transférer progressivement au Gouvernement du Kenya la responsabilité des activités réalisées au sein des communautés hôtes. D'une manière plus générale, il fallait trouver des solutions plus humaines pour assurer l'avenir à long terme des habitants des camps et envisager de nouvelles approches de nature à garantir aux réfugiés une existence meilleure et plus productive.
132. En réponse aux observations formulées par le Conseil, le directeur de pays a noté que le PAM avait entrepris d'adapter l'assortiment alimentaire pour faire face à la prévalence croissante de l'anémie et consulter régulièrement les réfugiés pour s'assurer que l'assortiment correspondait à leurs préférences et à leurs habitudes. Se référant au grand nombre de réfugiés souffrant de dénutrition récemment arrivés de Somalie, le directeur de pays a noté que des aliments étaient distribués en quantités suffisantes à tous les réfugiés dès leur arrivée et que des programmes d'alimentation avaient été spécialement mis au point à l'intention de tous les réfugiés souffrant de dénutrition. Les programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation donneraient aux bénéficiaires une plus grande liberté de choix, et leur permettraient notamment d'acheter des aliments frais, comme du lait de chamelle, aux communautés hôtes de pasteurs. Pendant l'année écoulée, les difficultés d'approvisionnement avaient rendu impossible de prépositionner des aliments avant la saison des pluies; souvent, le PAM avait dû distribuer les aliments dès leur arrivée, et il encourageait les donateurs à mettre en place un mécanisme pour prévenir des ruptures de la filière. Le Gouvernement avait fait savoir qu'il fournirait des forces de police supplémentaires pour maintenir l'ordre dans les camps et pour contrôler l'accès aux complexes où vivait le personnel des Nations Unies.

## **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Éthiopie 106650 (2011/EB.A/33)**

133. Le directeur de pays par intérim a expliqué les raisons pour lesquelles une augmentation budgétaire était demandée pour l'IPSR pour l'Éthiopie. La sécheresse dans la Corne de l'Afrique avait atteint les régions est et sud-est du pays, affectant en particulier les régions pastorales et agropastorales et les hauts plateaux de la Région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud (SNNP). Il était par conséquent proposé de porter à 3,5 millions le nombre



maximum prévu de bénéficiaires de l'assistance du PAM et de réduire de 340 000 le nombre de personnes bénéficiant du Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) appuyé par le PAM. Les efforts conjoints entrepris avec l'UNICEF visaient à offrir aux enfants une alimentation supplémentaire, et le PAM s'attachait à appuyer les efforts entrepris par le Gouvernement éthiopien pour améliorer les transports.

134. Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire, qui fournissait une réponse appropriée et venant à point nommé à ce qui avait été qualifié de crise humanitaire la plus grave à laquelle la communauté internationale était actuellement confrontée. Le Royaume-Uni a annoncé une contribution et a encouragé les autres donateurs à suivre cet exemple, d'autant que la situation s'était encore dégradée depuis l'évaluation sur laquelle était fondée la présente augmentation budgétaire. Les membres du Conseil se sont dits alarmés par le faible niveau de la réserve alimentaire d'urgence en Éthiopie. Le PAM a été engagé à être plus rapide et plus novateur dans ses interventions et à avoir recours à l'avenir à une plus large panoplie d'outils. Des éclaircissements ont été demandés au sujet de la diminution du nombre de bénéficiaires du PPSAP.
135. Le Secrétariat a remercié le Royaume-Uni de son annonce de contribution et a lui aussi encouragé les autres donateurs à verser des contributions afin de réduire au minimum les risques de rupture d'approvisionnement. Le nombre de bénéficiaires du PPSAP devait être réduit parce que le Gouvernement avait entrepris de mettre en place son propre filet de sécurité sociale. S'agissant de la souplesse d'utilisation des outils disponibles, le directeur de pays par intérim a cité l'exemple des achats de maïs dans la région somalie mais a fait observer que de telles mesures n'étaient possibles que si la sécurité le permettait. Le Conseil serait tenu informé de la situation en Éthiopie dès que les résultats de la dernière évaluation menée par le Gouvernement seraient publiés dès qu'ils seraient connus. La Directrice exécutive a personnellement remercié les autorités éthiopiennes de leur étroite coopération avec le PAM et a dit attendre avec intérêt de constater l'impact des stratégies de développement durable mises en œuvre dans le pays.

---

## QUESTIONS DIVERSES

### **Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM en République des Philippines (2011/EB.A/35)**

136. L'Ambassadeur Chen Charpentier (Mexique) a fait rapport au Conseil sur la visite conjointe sur le terrain en République des Philippines des membres des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM. Bien que les Philippines fassent partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), la sécurité alimentaire demeurait un problème majeur dans le pays. La visite sur le terrain avait permis de constater comment les organismes des Nations Unies s'employaient de concert, par les activités novatrices, à s'attaquer à ce problème. Par-dessus tout, elle avait permis de voir clairement comment l'action du système des Nations Unies était étroitement liée aux politiques de développement humain du Gouvernement. L'Ambassadeur a appelé l'attention du Conseil sur la question de l'égalité des sexes et le rôle futur d'ONU-Femmes ainsi que sur l'importance que revêtaient les fonds rapatriés par les travailleurs émigrés pour les investissements indispensables au développement. Le Rapporteur de la visite, M. Zarei (République islamique d'Iran) s'est associé à l'Ambassadeur Chen Charpentier pour remercier les autorités philippines de leur

coopération exemplaire et s'est associé aux louanges formulées au sujet de l'action entreprise conjointement par les organismes des Nations Unies dans le pays, ce qui était une source de satisfaction et d'espoir.

137. Le Conseil a remercié tous ceux qui avaient participé à la visite aux Philippines. Les témoignages émouvants entendus par le Conseil permettaient à celui-ci d'être optimiste et d'espérer que la nouvelle coopération instaurée avec le gouvernement national permettrait d'opérer une percée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

### **Nomination du Directeur exécutif ou reconduction de son mandat**

138. La Présidente a communiqué au Conseil le contenu d'une lettre qu'elle souhaitait adresser au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies concernant les consultations à tenir avec le Conseil dans le cadre du processus de nomination ou de reconduction du Directeur exécutif du PAM dont le nouveau mandat débutait en avril 2012. Dans sa lettre, la Présidente informait le Secrétaire général de l'intention du Conseil de contribuer à un processus de nomination ouvert et transparent et lui demandait de donner des indications sur le calendrier et le mode de consultation envisagés.
139. Les membres du Conseil ont remercié la Présidente d'avoir pris cette initiative et ont fait part de leur intérêt à participer aux consultations. Nombre d'entre eux se sont prononcés en faveur du principe de continuité.

### **Remplacement de la Présidente**

140. La Présidente du Conseil, Mme A. Van Ardenne, étant sur le point de quitter Rome, le membre du Bureau suppléant de la Liste D, S. E. M. James A. Harvey, a pris sa place conformément aux dispositions de l'Article IV.2 du Règlement intérieur; il devait assurer la présidence jusqu'au début de la première session ordinaire du Conseil de 2012. Mme Harriet Spanos a été réélue membre suppléante de la Liste D.

**ANNEXE I****DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

*6 juin 2011*

**Élection de membres du Bureau et désignation du Rapporteur**

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Beatriz Calvo Villegas (Colombie, Liste C) Rapporteuse de la session annuelle de 2011.

*6 juin 2011*

Le 9 juin, S.E. Mme Agnes van Ardenne (Pays-Bas, Liste D), a démissionné de ses fonctions de Présidente du Conseil d'administration. En application de l'article IV.2 du Règlement intérieur du Conseil, elle a été remplacée par son suppléant, S.E. M. James A. Harvey. Le Conseil a élu Mme Harriet Spanos au poste de suppléant de la Liste D.

*9 juin 2011*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

**QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES****2011/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

*6 juin 2011*

**RAPPORTS ANNUELS****2011/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2010**

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel sur les résultats de 2010 (WFP/EB.A/2011/4), notant que celui-ci constituait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée.

*6 juin 2011*

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### 2011/EB.A/3 **Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de bons d'alimentation et de transferts monétaires**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de bons d'alimentation et de transferts monétaires" (WFP/EB.A/2011/5-A/Rev.1) et a prié le PAM de veiller à ce qu'il soit aussi tiré parti de l'expérience acquise et des meilleures pratiques nationales existantes dans le cadre de l'application de cette politique.

*8 juin 2011*

### 2011/EB.A/4 **Élaboration des politiques du PAM**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Élaboration des politiques du PAM" (WFP/EB.A/2011/5-B).

Il a demandé par ailleurs: i) que les documents de politique générale du PAM ayant une incidence significative sur la programmation lui soient présentés pour approbation, et comportent une estimation des incidences budgétaires ainsi que des renseignements sur les ressources susceptibles d'être mobilisées; et ii) que les politiques en vigueur ayant une incidence significative sur la programmation soient examinées en vue de déterminer lesquelles étaient encore pertinentes, lesquelles devraient changer de catégorie et lesquelles devraient être unifiées ou mises à jour. Les résultats de cet examen lui seraient soumis pour approbation avant la fin de l'année 2012, et seraient accompagnés d'une définition claire des documents de politique générale.

*8 juin 2011*

### 2011/EB.A/5 **Cadre de contrôle et politique concernant la communication des rapports**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Cadre de contrôle et politique concernant la communication des rapports" (WFP/EB.A/2011/5-C/1) et a approuvé la "Politique concernant la communication des rapports d'enquête" telle qu'elle figure à l'annexe II de ce document; il a demandé en outre à l'Inspecteur général et à la direction de lui fournir une analyse du concept d'inspection dans le contexte de ce cadre de contrôle et de lui présenter une mise à jour de cette politique en 2012.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/6 Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida" (WFP/EB.A/2011/5-E).

*6 juin 2011*

**2011/EB.A/7 Le changement climatique et la faim: vers une politique du PAM en matière de changement climatique**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Le changement climatique et la faim: vers une politique du PAM en matière de changement climatique" (WFP/EB.A/2011/5-F).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/8 Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire" (WFP/EB.A/2011/5-G).

*8 juin 2011*

**RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES****2011/EB.A/9 Comptes annuels vérifiés de 2010**

Le Conseil:

- i) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2010, ainsi que le Rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut;
- ii) a pris note de l'imputation au Fonds général d'un montant de 550 884 dollars É.-U. au titre des paiements à titre gracieux, des pertes de numéraire passées en charges et des avances au personnel et aux fournisseurs pour l'exercice 2010; et
- iii) a pris note de ce que les pertes de produits après livraison enregistrées en 2010 avaient été comptabilisées comme charges d'exploitation de l'exercice.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/10 Examen du cycle du Plan de gestion**

Le Conseil d'administration:

1. ayant examiné les documents intitulés "Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées" (WFP/EB.A/2010/6-E/1) et "Examen du cycle du Plan de gestion" (WFP/EB.A/2011/6-B/1), a souhaité passer du cycle biennal en vigueur au PAM pour le Plan



de gestion et le budget à un plan de gestion triennal à horizon mobile assorti d'un budget annuel, ce plan étant approuvé chaque année;

2. en application des dispositions de l'article XV du Statut du PAM, a recommandé par conséquent à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par l'intermédiaire du Conseil économique et social des Nations Unies et du Conseil de la FAO, de modifier comme suit le paragraphe 6 de l'article XIV du Statut du PAM:

"6. Le Directeur exécutif soumet les documents suivants au Conseil pour approbation:

- (a) le budget annuel du PAM ~~pour l'exercice biennal~~, et selon que de besoin, des budgets supplémentaires établis dans des circonstances exceptionnelles;
- (b) les états financiers du PAM pour l'exercice annuel, accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes; et
- (c) d'autres rapports financiers.

Ces documents sont également soumis au Comité financier de la FAO et au CCQAB pour examen et observations. Les rapports de ces deux organes sont soumis au Conseil.";

3. a demandé au Secrétariat de transmettre la recommandation figurant au paragraphe 2 de la présente décision, accompagnée du document WFP/EB.A/2011/6-B/1, à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Conférence de la FAO, par l'intermédiaire du Conseil économique et social des Nations Unies et du Conseil de la FAO;
4. a décidé, sous réserve que la recommandation formulée au paragraphe 2 de la présente décision soit approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence de la FAO, d'amender le Règlement général et le Règlement financier, comme indiqué à l'annexe II du document WFP/EB.A/2011/6-B/1, et a demandé au Secrétariat de soumettre ces amendements, dès leur entrée en vigueur, au Conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de la FAO, pour information.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

7 juin 2011

**2011/EB.A/11 Rapport annuel du Comité d'audit**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Comité d'audit" (WFP/EB.A/2011/6-C/1).

Le Conseil a suggéré en outre que le Groupe de travail mixte chargé d'examiner les travaux du Comité d'audit tienne compte des questions soulevées par le Conseil lors de ses débats et lui rende compte à sa deuxième session ordinaire de 2011 des conclusions et recommandations issues de cet examen.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/12 Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2011/6-D/1 + Corr.1).

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/13 Rapport de l'Inspecteur général**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2011/6-E/1).

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/14 Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011**

Après avoir examiné le document intitulé "Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011" (WFP/EB.A/2011/6-G/1), le Conseil a pris note du niveau projeté du programme de travail, soit 12,0 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, hors provision pour besoins imprévus.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2011/5-C/2 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2011/5-C/3 et WFP/EB.A/2011/6(A,B,C,D,E,F,G,H)/3).

*7 juin 2011*

**2011/EB.A/15 Point sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes relatives aux opérations du PAM en Somalie**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes relatives aux opérations du PAM en Somalie" (WFP/EB.A/2011/6-I).

*7 juin 2011*

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**2011/EB.A/16 Rapport annuel sur l'évaluation en 2010 et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel sur l'évaluation en 2010" (WFP/EB.A/2011/7-A) et de la réponse de la direction (WFP/EB.A/2011/7-A/Add.1), et a invité le PAM à donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*6 juin 2011*

**2011/EB.A/17 Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle du PAM en matière de protection sociale et de filets de sécurité et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle du PAM en matière de protection sociale et de filets de sécurité" (WFP/EB.A/2011/7-B) et de la réponse de la direction (WFP/EB.A/2011/7-B/Add.1), et a invité le PAM à donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*8 juin 2011*



**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES****2011/EB.A/18 Projets de programmes de pays—Honduras 200240 (2012–2016)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Honduras 200240 (2012–2016) (WFP/EB.A/2011/8/1), lequel requiert 27 134 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 21,5 millions de dollars É.-U., et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*8 juin 2011*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE****2011/EB.A/19 Projets de programmes de pays—Bangladesh 200243 (2012–2016)**

Le Conseil: i) a pris note du projet de programme de pays Bangladesh 200243 (2012–2016) (WFP/EB.A/2011/8/5), lequel requiert 403 860 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 214,6 millions de dollars É.-U., ainsi qu'un montant de 10,1 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons d'alimentation, pour un coût total pour le PAM de 338,7 millions de dollars; et ii) a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*8 juin 2011*

**2011/EB.A/20 Projets de programmes de pays—Indonésie 200245 (2012–2015)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Indonésie 200245 (2012–2015) (WFP/EB.A/2011/8/8), lequel requiert 16 586 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 20,3 millions de dollars É.-U., avec un coût total pour le PAM de 44,6 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*8 juin 2011*

**2011/EB.A/21 Projets de programmes de pays—République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015) (WFP/EB.A/2011/8/4), lequel requiert 37 140 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 36,9 millions de dollars É.-U., ainsi qu'un montant de 1,2 million de dollars pour les transferts monétaires et les bons d'alimentation, pour un coût total pour le PAM de 68,9 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*8 juin 2011*

**2011/EB.A/22 Programmes de pays—Cambodge 200202 (2011-2016)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Cambodge 200202 (2011–2016) (WFP/EB.A/2011/9/1), lequel requiert 137 586 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 131,9 millions de dollars É.-U.

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/23 Programmes de pays—Timor-Leste 200185 (2011–2013)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Timor-Leste 200185 (2011–2013) (WFP/EB.A/2011/9/2), lequel requiert 15 622 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 21,4 millions de dollars É.-U.

*9 juin 2011*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST****2011/EB.A/24 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire en Gambie et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire en Gambie" (WFP/EB.A/2011/7-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2011/7-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*8 juin 2011*

**2011/EB.A/25 Projets de programmes de pays—Mauritanie 200251 (2012–2016)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Mauritanie 200251 (2012–2016) (WFP/EB.A/2011/8/2), lequel requiert 58 482 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 39 millions de dollars É.-U., avec un coût total pour le PAM de 76,4 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*8 juin 2011*

**2011/EB.A/26 Projets de programmes de pays—Ghana 200247 (2012–2016)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Ghana 200247 (2012–2016) (WFP/EB.A/2011/8/3), lequel requiert 52 317 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 44,9 millions de dollars É.-U., et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/27 Projets de programmes de pays—Sénégal 200249 (2012–2016)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Sénégal 200249 (2012–2016) (WFP/EB.A/2011/8/6), lequel requiert 65 867 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 73,7 millions de dollars É.-U., et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/28 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mali 105830 (2008–2012)**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 22,4 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Mali 105830 (2008-2012) (WFP/EB.A/2011/10-A).

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/29 Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200051**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200051 "Sauver des vies, réduire la malnutrition et protéger les moyens de subsistance des populations vulnérables" (WFP/EB.A/2011/10-B/2), qui était proposée.

*9 juin 2011*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE****2011/EB.A/30 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Rwanda" (WFP/EB.A/2011/7-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2011/7-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/31 Projets de programmes de pays—Éthiopie 200253 (2012–2015)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Éthiopie 200253 (2012–2015) (WFP/EB.A/2011/8/7), lequel requiert 319 020 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 155 millions de dollars É.-U., avec un coût total pour le PAM de 307 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/32 Interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200174**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200174 "Assistance alimentaire aux réfugiés" (WFP/EB.A/2011/10-B/1 + Corr.1), qui était proposée.

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/33 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 106650**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 34,2 millions de dollars É.-U. pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 106650 "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2011/10-C).

*9 juin 2011*

**2011/EB.A/34 Programmes de pays—République-Unie de Tanzanie 200200 (2011–2015)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays du PAM pour la République-Unie de Tanzanie 200200 (2011-2015) (WFP/EB.A/2011/9/3), lequel requiert 239 995 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 175 millions de dollars É.-U. Ce document constituait l'annexe 4 du descriptif de programme commun de pays.

*9 juin 2011*

**QUESTIONS DIVERSES****2011/EB.A/35 Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM en République des Philippines**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM en République des Philippines" (WFP/EB.A/2011/15 + Corr.1), et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 juin 2011*

**RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****2011/EB.A/36 Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2011/16.

*9 juin 2011*

**ANNEXE II****ORDRE DU JOUR**

1. **Adoption de l'ordre du jour** (pour approbation)
2. **Élection de membres du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Introduction liminaire de la Directrice exécutive**
4. **Rapports annuels**  
Rapport annuel sur les résultats de 2010 (pour approbation)
5. **Questions de politique générale**
  - a) Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de bons d'alimentation et de transferts monétaires (pour information)
  - b) Élaboration des politiques du PAM (pour approbation)
  - c) Cadre de contrôle et politique en matière de communication des rapports (pour approbation)
  - d) Solutions durables au problème de la faim mises en œuvre par le PAM au profit des populations exposées à l'insécurité alimentaire chronique: état de la stratégie de transfert des responsabilités (pour information) (**supprimé**)
  - e) Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (pour information)
  - f) Le changement climatique et la faim: Vers une politique du PAM en matière de changement climatique (pour information)
  - g) Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire (pour information)
6. **Ressources, questions financières et budgétaires**
  - a) Comptes annuels vérifiés de 2010 (pour approbation)
  - b) Examen du cycle du Plan de gestion (pour approbation)
  - c) Rapport annuel du Comité d'audit (pour examen)
  - d) Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (pour examen)
  - e) Rapport de l'Inspecteur général (pour examen)
  - f) Analyse de la valeur du système WINGS II (pour information)
  - g) Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (pour information)
  - h) Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (pour information)
  - i) Point sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes relatives aux opérations du PAM en Somalie (pour information)
7. **Rapports d'évaluation**
  - a) Rapport annuel sur l'évaluation en 2010 et réponse de la direction (pour examen)

- b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique des programmes de protection sociale et de filets de sécurité et réponse de la direction (pour examen)
- c) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact de l'appui apporté par le PAM aux programmes d'alimentation scolaire en Côte d'Ivoire et note de procédure sur la réponse de la direction (pour information)
- d) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes d'alimentation scolaire en Gambie et réponse de la direction (pour examen)
- e) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Rwanda et réponse de la direction (pour examen)
- f) Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (pour information)

### **Questions opérationnelles**

#### **8. *Projets de programme de pays (pour examen)***

- Bangladesh 200243
- Éthiopie 200253
- Ghana 200247
- Honduras 200240
- Indonésie 200245
- République démocratique populaire lao 200242
- Mauritanie 200251
- Sénégal 200249

#### **9. *Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)***

- Cambodge 200202
- Timor-Leste 200185
- République-Unie de Tanzanie 200200

#### **10. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation***

- a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
  - Programme de pays Mali 105830
- b) Interventions prolongées de secours et de redressement
  - Kenya 200174
  - Niger 200051
- c) Augmentation budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
  - Éthiopie 106650

#### **11. *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)***

- a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2010
  - Région Amérique latine et Caraïbes 200141

- République démocratique populaire lao 200129
  - Lesotho 200199
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2010
  - c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2010
    - Bangladesh 200142
    - Tchad 200059
    - Madagascar 200065
    - Népal 200136
    - Tadjikistan 200122
  - d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2010
  - e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2010)
12. ***Questions d'organisation et de procédure***
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011-2012 (*pour information*)
13. ***Questions d'administration et de gestion***
- a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010 (pour information)
  - b) Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (pour information)
  - c) Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (pour information)
  - d) Étude sur le recours à des consultants au PAM (pour information)
  - e) Rapport du PAM sur la sécurité (pour information)
  - f) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM – Plan d'action (pour information)
14. ***Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration (pour approbation)***
15. ***Questions diverses***
- Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et du PAM en République des Philippines (*pour information*)
16. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées.***

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MERET	Gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables
MSF	Médecins sans frontières
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPSAP	Programme de protection sociale fondé sur des activités productives
SNMI	santé et nutrition maternelle et infantile
SNNP	Région des Nations, Nationalités et Peuples du Sud
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
VCT	Vivres contre travail